

William Scotty Bowman . . .

L'art de se mettre les pieds dans les plats



par Réjean
TREMBLAY

— Bowman est un maudit raciste ça fait longtemps qu'on le sait...

— Juste à la façon qu'il traitait Mario Tremblay, on savait qu'il était raciste...

— C'est défendu de parler français dans le vestiaire du Canadien...

* Extraits d'émissions de lignes ouvertes hier à Montréal.

Sacré Scotty, décidément il a le don de se mettre les pieds dans les plats. Toute la ville «sportive» parlait hier des révélations de la revue torontoise Saturday Night concernant la loi 101. En gros, Bowman et 52 autres «éminentes personnalités» ont signé une lettre adressée à la compagnie Steinberg incitant la compagnie à contrevvenir à la loi 101 en ce qui regarde l'affichage unilingue français dans ses magasins.

LA PRESSE publiait la dépêche

de la Presse Canadienne dans son édition d'hier tout comme le Journal de Montréal qui titrait un flamboyant: BOWMAN CONTRE LE FRANÇAIS!

Des réactions, en voulez-vous, en voilà. Il y a eu les lignes ouvertes qui ont charrié à tour de bras jetant pêle-mêle tous les ragots et cancanes qui ont cours depuis quelques années sur Bowman.

Il y a eu aussi d'innombrables appels de protestation à la Brasserie Molson parce qu'un des «employés» les plus en vue de la brasserie se permettait de baffouer encore une fois les Québécois.

Il y a eu Me Guy Bertrand, responsable du comité Equipe-Québec qui s'était fait torpiller son projet d'une équipe nationale de hockey pour le Québec par Serge Savard et les autres Glorieux, en 1976, qui y est allé d'une déclaration vitriolique à la radio de Québec et à LA PRESSE hier avant-midi: «C'est un geste honteux de la part d'un entraîneur respecté d'une équipe adoré par des millions de Québécois» a déclaré en substance Me Bertrand, ajoutant qu'il était normal que le Québec, noyé dans une mer anglophone, se donne des lois destinées à rendre la province aussi française que l'Ontario peut être anglais.

Il y a eu les joueurs du Canadien qui semblaient mal à l'aise hier

au dîner de la Coupe Molson: «Scotty a certainement nui à son image publique mais quant à nous, nous estimons qu'il traite francophones et anglophones du club de façon équitable» ont déclaré Réjean Houle et Pierre Mondou entre autres.

En tous les cas, les découpures de presse ont vite fait le tour du vestiaire hier avant-midi et provoqué bien des discussions sur l'heure du dîner.

Et William Scott Bowman? Il semblait mal à l'aise, c'est le moins que l'on puisse dire: «Les responsables de la lettre sont venus me rencontrer au Forum en septembre dernier et j'ai signé rapidement leur pétition... après tout, les gros bonnets de LA PRESSE contestent eux-aussi la loi... et puis, c'est une affaire personnelle, il s'agit finalement de deux personnes... au moins, ils ont correctement épelé mon nom dans les titres...» a-t-il commenté du coq à l'âne, visiblement embarrassé.

Le geste politique de Bowman est évidemment malhabile, très malhabile, incroyablement malhabile sur le plan des relations publiques; il a déjà éprouvé tellement de difficultés à se débarrasser d'une réputation de raciste et d'antifrancophone qui lui collait aux flancs depuis des années que signer cette lettre représentait le

dernier geste à poser pour l'entraîneur du Canadien et de l'équipe nationale du Canada en 1976.

Mais comme citoyen d'une province et d'un pays en voie de transformation, Bowman a le droit à ses opinions tout comme il a le droit de les défendre s'il est prêt à accepter les conséquences de ses prises de position. Avant de condamner le citoyen, il faudra d'abord attendre de lire le contenu intégral de la lettre et savoir si vraiment, Bowman en tant que cosignataire, incitait une compagnie à enfreindre une loi du Québec.

Parce que dans les limites de la loi, Scotty Bowman, comme vous et comme moi, a le droit de défendre ce qu'il croit être juste pour lui et ses compatriotes de la langue anglaise du Québec.

Reste cependant que, si Bowman, le coach, excelle à manipuler ses trions pendant les matches, Bowman le politicien a le don de se fourrer les pieds dans les plats... et ceux de ses employeurs avec lui.

BLOC-NOTES — Pierre Mondou a été honoré hier comme gagnant d'une tranche de la Coupe Molson... il a remis un chèque de \$1,000 au hockey intercity de Sorel... Risebrough sera absent pour deux à trois semaines, Charfraw et Shutt manqueront à l'appel ce soir contre Pittsburgh.



La pétition... Et si pour Bowman, c'était un bon tour à jouer à Grundman!

Tennis professionnel

Les gros noms tiennent leur bout

NEW YORK (AFP) — La révolte des super-vedettes du tennis contre le nouveau règlement du Grand Prix a été au centre des discussions lors de la conférence de presse tenue à la veille du «Masters», hier, à New York.

Deux clans émergent. D'une part, le groupe des superstars, soit Jimmy Connors, Bjorn Borg, Guillermo Vilas, Vitas Gerulaitis et John McEnroe. Les cinq meilleurs joueurs mondiaux refusent le règlement du Grand Prix qui leur impose six tournois obligatoires désignés par le Conseil international du tennis professionnel, alors que presque tous les autres joueurs se sont déjà engagés par écrit à respecter le nouveau règlement. En contre-partie de cet «acte de fidélité», ils ont reçu une prime de 175 points en vue du Grand Prix 1979 qui débute la semaine prochaine à Birmingham, aux Etats-Unis.

Connors, se faisant l'avocat des vedettes, a expliqué sa position hier: «C'est à moi d'arrêter mon calendrier. Je sais le mieux ce qui est le meilleur pour la qualité de mon jeu. Je me donne à fond dans chaque tournoi et il n'est pas question que j'en joue plus de trois d'affilée. Personne n'a le droit de me dire où et quand je dois jouer. Il n'est pas question que je respecte le nouveau règlement, mais j'espère sincèrement qu'un compromis sera trouvé. Le tennis, c'est ma vie, c'est ma raison d'être.»

Du côté des colombes...

Le Mexicain Raul Ramirez a exposé la position que partagent les autres joueurs et les instances qui essayent de mettre de l'ordre dans le monde du tennis.

«Certes, je n'aime pas qu'on me force la main, mais le nouveau règlement est bon pour le tennis», a-t-il dit. «Il ne s'agit finalement que de six tournois imposés dont peut-être un ou deux iront à l'encontre de mes projets. Ce n'est pas si grave.»

Le but du nouveau règlement est d'assurer la participation des super-vedettes aux tournois qu'ils ont généralement l'habitude de boudier. Ainsi, l'Open australien, tournoi comptant pourtant pour le «grand chelem», souffre depuis plusieurs années de l'absentéisme des vedettes mondiales. Seul Vilas y a participé cette année pour s'entraîner sur gazon en vue de Wimbledon. Mais l'Argentin a par contre renoncé au «Masters» disputé à New York sur une surface rapide qu'il n'aime guère. Les autres vedettes ayant renoncé au circuit australien ont pris part à des matches-spectacles grassement payés. Borg est furieux de n'avoir jamais touché la prime payée à l'issue du Grand Prix

(200,000 dollars cette année pour sa deuxième place), mais de méchantes langues prétendent que ce différend l'arrange bien, car il n'est pas au meilleur de sa forme.

Des appuis aux récalcitrants

Des réunions à huis clos, d'une part, des agents des joueurs, d'autre part, des membres du Conseil international professionnel, se sont aussi tenues hier à New York. Les deux parties essayent d'élaborer une solution de compromis.

Mais la Fédération des Etats-Unis et les directeurs de plusieurs tournois américains, secondant indirectement les vedettes dont ils ne peuvent pas se passer, ont déjà fait entendre à mots couverts qu'ils se tiendraient en dehors du conflit. «Quoi qu'il arrive, l'Open des Etats-Unis sera ouvert à tous les joueurs qualifiés qu'ils fassent partie du Grand Prix ou non», a déclaré à l'AFP un membre de la Fédération des Etats-Unis. Le Conseil international et les organisateurs du Grand Prix devront donc céder du moins partiellement aux exigences des vedettes qui désirent conserver leur entière liberté d'action, estimant-on dans les milieux bien informés du tennis à New York.

De longues discussions

Aucune solution de compromis n'a par ailleurs été trouvée pour régler le différend sur le nouveau règlement du Grand Prix contesté par les super-vedettes du tennis, a indiqué à l'AFP Bob Briner, président du Conseil international professionnel.

«Les discussions peuvent encore se poursuivre toute la semaine», a déclaré le directeur exécutif de l'A.T.P., l'Association des joueurs professionnels. «La majorité des joueurs soutiennent le nouveau règlement et les contestataires doivent nous prouver le bien-fondé de leur cause dans l'intérêt du tennis.»

Tout changement de règlement doit être adopté à la majorité simple par le conseil tripartite qui régit le tennis mondial. Il est composé de neuf membres dont deux joueurs (Arthur Ashe et Cliff Drysdale), trois présidents de fédérations nationales (Etats-Unis, Australie et Grande-Bretagne) et trois directeurs de tournois représentant les organisateurs d'épreuves.

Selon M. Briner, il est actuellement difficile de prévoir si les pourparlers mèneront à un compromis ou à une scission parmi les joueurs entraînant la formation de deux groupes, les super-vedettes et les autres.

NOUVEAU!

SENSAS

SERVICE PERSONNALISÉ DE

Rembourrage

ultra-rapide

LIVRAISON EN 5 JOURS
sur mobilier de salon, 2 morceaux, (tissus en magasin).

A un prix que seul LUCIEN JUTRAS peut vous offrir!
PROFITEZ-EN DONC

PLUS

PRIX D'ESCOMPTE durant janvier

Estimation verbale gratuite
Estimation écrite remboursable sur commande

10%

Transport gratuit

Spécial:
Les réparations mineures (pose de boutons, couture, rembourrage de sièges) peuvent être faites pendant que vous attendez.

Service à domicile pour éraflures, brûlures sur meubles de bois tel stéréo, mobilier de chambre, salon et salle à diner.

Atelier de menuiserie pour transformation et remodelage.

En janvier, escompte spécial sur le tissu à la verge!

LUCIEN JUTRAS

Div. 89117 Canada Ltée

2475, rue Leclaire
MONTREAL

253-1400

Fortes réactions en Afrique du Sud

Les USA révoquent le visa de Kallie Knoetze

NEW YORK (Selon AFP-AP) — Le match de boxe des poids lourds Knoetze-Sharkey, qui devait avoir lieu samedi à Miami, a été annulé par suite de la révocation du visa du boxeur sud-africain par le département d'Etat.

La nouvelle a été annoncée hier à New York par un porte-parole du Madison Square Garden, copromoteur du combat.

Gil Clancy a ajouté que, pour sauver le combat, il allait proposer Scott Ledoux comme remplaçant, mais que la décision appartenait au réseau de télévision C.B.S., qui devait retransmettre le combat et assurer le financement de la réunion.

C'est la première fois qu'un athlète sud-africain est empêché de participer à un événement sportif tenu aux Etats-Unis.

Une campagne internationale avait été menée contre la présence de Kallie Knoetze aux Etats-Unis en raison du fait, qu'alors qu'il était policier en Afrique du Sud, il avait blessé par balles un jeune noir de 15 ans aux deux jambes pendant les émeutes anti-apartheid de 1976.

La révocation du visa a été con-

firmée par un porte-parole de l'ambassade américaine à Pretoria qui a indiqué qu'une telle mesure entraînait l'expulsion des personnes concernées.

«Si le combat est annulé, je vais tout simplement rentrer chez moi», a commenté Knoetze, deuxième challenger au titre d'Ali. «J'ai déjà un contrat en poche pour un autre combat; je peux me battre contre n'importe qui dans mon pays. J'espère cependant que je pourrai affronter Sharkey. Je suis en excellente condition même s'il me faut avouer que tous ces incidents n'aident aucunement à la préparation d'un boxeur».

Mary Ann Yoden, un porte-parole du consulat américain, a expliqué que les USA, au contraire de l'Afrique du Sud, considéraient comme un crime l'obstruction de la justice. «On n'accorde jamais de visa à quelqu'un qui a été trouvé coupable de cette offense». Knoetze avait été trouvé coupable d'obstruction à la justice après avoir effectué des pressions sur des Noirs afin de les empêcher de témoigner contre un policier.

A Johannesburg, Afrique du Sud, les sportifs ainsi que les

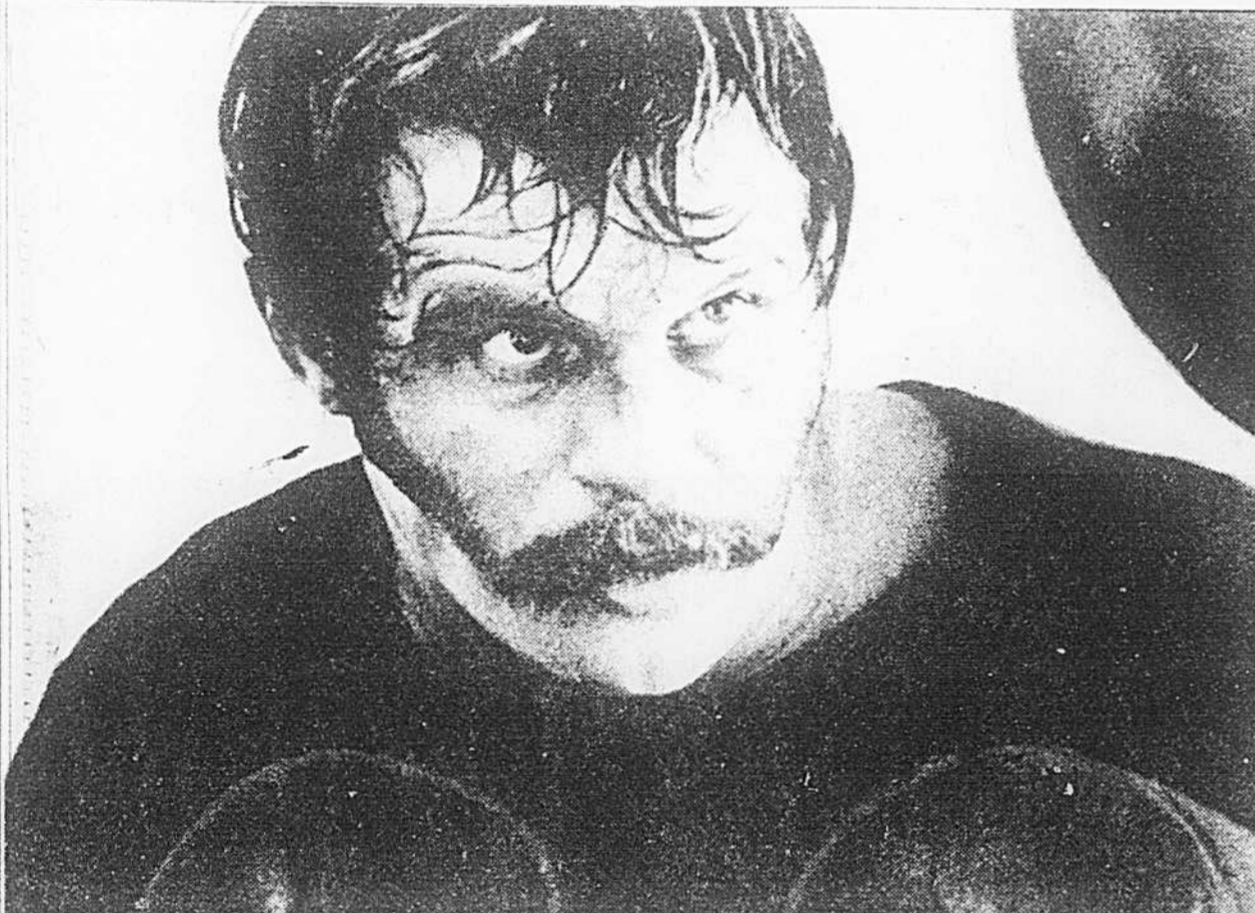
hommes politiques sud-africains ont réagi avec une certaine mauvaise humeur à la décision américaine d'annuler le visa d'entrée aux Etats-Unis du boxeur poids lourd Kallie Knoetze.

Le président de la commission de boxe du Transvaal, Wilf Garforth, a dit que cette décision n'était rien d'autre qu'une manœuvre politique dirigée contre l'Afrique du Sud.

Le promoteur Maurice Towel a dit que cette décision n'avait rien à voir avec le sport et que les actes reprochés à Knoetze par le département d'Etat n'étaient rien comparés à ceux commis par Sonny Liston, Ron Lyle ou Don King.

Le ministre sud-africain des Sports, F.W. de Klerk, a fait part de son désappointement, car, comme tous les Sud-Africains, il estimait que Knoetze avait l'étoffe d'un champion du monde.

John Wiley, le chef du parti sud-africain, a exprimé l'avis que le gouvernement sud-africain devrait user de représailles contre les Etats-Unis en fermant par exemple tous leurs bureaux d'information.



Kallie Knoetze qu'on voit ci-haut à l'entraînement a mérité hier le douteux honneur de devenir le premier athlète sud-africain à être chassé par les USA de la scène sportive américaine. Il avait été pris à partie par une campagne populaire dès son arrivée aux USA.

Tambours, trompettes et tapis rouge

Boston honore «son» Orr

BOSTON (AP) — C'était la journée Bobby Orr hier dans l'Etat du Massachusetts, la ville de Boston, et au Gardens en soirée avant le match hors concours contre les Ailes de Moscou, où le héros légendaire des Bruins a porté son chandail no 4 une dernière fois au délice d'une foule en extase.

La fête s'est prolongée au-delà des trente minutes prévues, les quelque 15.000 spectateurs ne voulant rien entendre et chantant sans arrêt «Bobby, Bobby».

L'artillerie lourde s'était déplacée pour la circonstance, soit l'ex-président Campbell, son successeur Ziegler, le gouverneur de l'Etat, E.J. King et quelques autres figures politiques, de même qu'une foule d'autres moins importantes mais non moins décoratives personnalités.

Bobby le timide, gérant général adjoint à Chicago depuis sa retraite le 8 novembre dernier à 30 ans, après 10 saisons à Boston et quelques matches avec Chicago, était également présent et touché par ce témoignage de reconnaissance.

Devant l'accueil frénétique de la foule, Orr n'a pas eu le choix d'endosser son désormais célèbres chandail no 4 et n'a pu que déclarer, la voix enrouée: «Je vous aime tous tellement. J'ai joué ici 10 ans et ce sont les plus belles années de ma vie. Si vous demandiez aux joueurs de la ligue, ils vous répondraient que c'est ici qu'ils aimeraient jouer.»

A sa demande, toutes les sommes d'argent offertes par la ligue, la direction des Bruins et quelques amateurs et dirigeants de l'Etat, ont été versées à des oeuvres charitables pour enfants.

Plus tôt dans la journée, Orr avait été reçu par les politiciens et partisans des Bruins à la Maison d'Etat du Massachusetts, de même qu'à l'Hôtel de ville.

Bobby avait alors déclaré qu'il ne voulait pas être entraîneur dans la LNH, mais qu'il voulait demeurer dans le hockey.

«Je ne sais pas encore ce que je vais faire éventuellement; je vais vous en reparler bientôt», a-t-il ajouté après avoir reçu un manteau de magistrat à la Maison d'Etat.

Orr, accompagné de son épouse Peggy, paraissait très touché par toutes ces considérations et confiait en essayant des poussières pleines les yeux: «Je me sens plus à l'aise avec du bois dans les mains...»

Déjà avec les Bruins à 18 ans, il a amassé 270 buts en 10 saisons régulières et 645 aides, dont une saison de 139 points avec notamment 46 buts.

Prié de ressasser ses meilleurs moments, le timide défenseur,

vêtu d'un complet d'homme d'affaires, a rappelé le retour de son coéquipier Ted Green après une grave blessure à la tête dans l'incident désormais célèbre, les différentes équipes des Bruins et l'amitié entre ces joueurs.



C'est avec faste que les Bostoniens ont témoigné leur reconnaissance envers celui qui les a fait vibrer pendant une bonne décennie.

Les Bruins gâchent la fête

Dans le match hors concours à Boston contre les Ailes de la Soviétique, ou la soirée Bobby Orr si vous préférez, les Soviétiques ont maîtrisé leurs émotions pour vaincre les Bruins 4-1.

Rick Middleton a d'abord marqué le premier but à mi-chemin en première.

C'était la première fois que les Soviétiques accordaient un but

en désavantage numérique depuis le début de leur série américaine.

Ce furent ensuite leur tour, avec deux buts par Varnakov, et un chacun par Khatulev et Skortsov.

Les Ailes terminent leur série avec un dossier de 2-1-1 contre les équipes de la LNH, ayant perdu 6-5 contre Détroit et fait match nul 4-4 avec Philadelphie.

Le Canada en appel

Read portait une tenue... suisse!

CRANS-MONTANA (AP-PC) — L'entraîneur de l'équipe nationale canadienne de ski alpin, John Ritchie, a indiqué que l'Association canadienne de ski en avait officiellement appelé auprès de la Fédération internationale de ski de la décision de disqualification prononcée contre Ken Read après la descente de Morzine.

Il a précisé que l'Association canadienne avait fait ressortir que le fabricant suisse de la combinaison incriminée avait garanti que cette dernière était conforme aux stipulations de la Fédération internationale et identique à celles portées par les membres de l'équipe suisse.

Il a ajouté que, le Canada ne fabriquant pas ce genre de tenue, l'équipe nationale devait faire confiance aux fabricants étrangers.

Il a ajouté que, les formalités d'appel devant prendre au moins deux semaines Read portera sa vieille tenue lors de la prochaine descente de la Coupe du Monde qui aura lieu samedi prochain.

Inquiétude

Pour leur part, Read et les autres membres de l'équipe canadienne commencent à s'inquiéter des réactions canadiennes au sujet de cette affaire.

Après la disqualification de Read lundi, l'équipe canadienne a reçu plus d'une douzaine d'appels

téléphoniques du Canada, a révélé l'instructeur John Ritchie.

«Tout le monde nous demande si nous prenons mal l'affaire, ce qui nous porte à le faire.

«On a noté beaucoup plus de réactions à la suite de cette disqualification que lors de ses victoires.

«J'ignore si cette situation implique que les Canadiens préfèrent un négligé ou autre chose. Pour moi, ce qui importe, c'est que Read est un des meilleurs, sinon le meilleur descendeur au monde. On pense surtout à la disqualification», a conclu Ritchie.

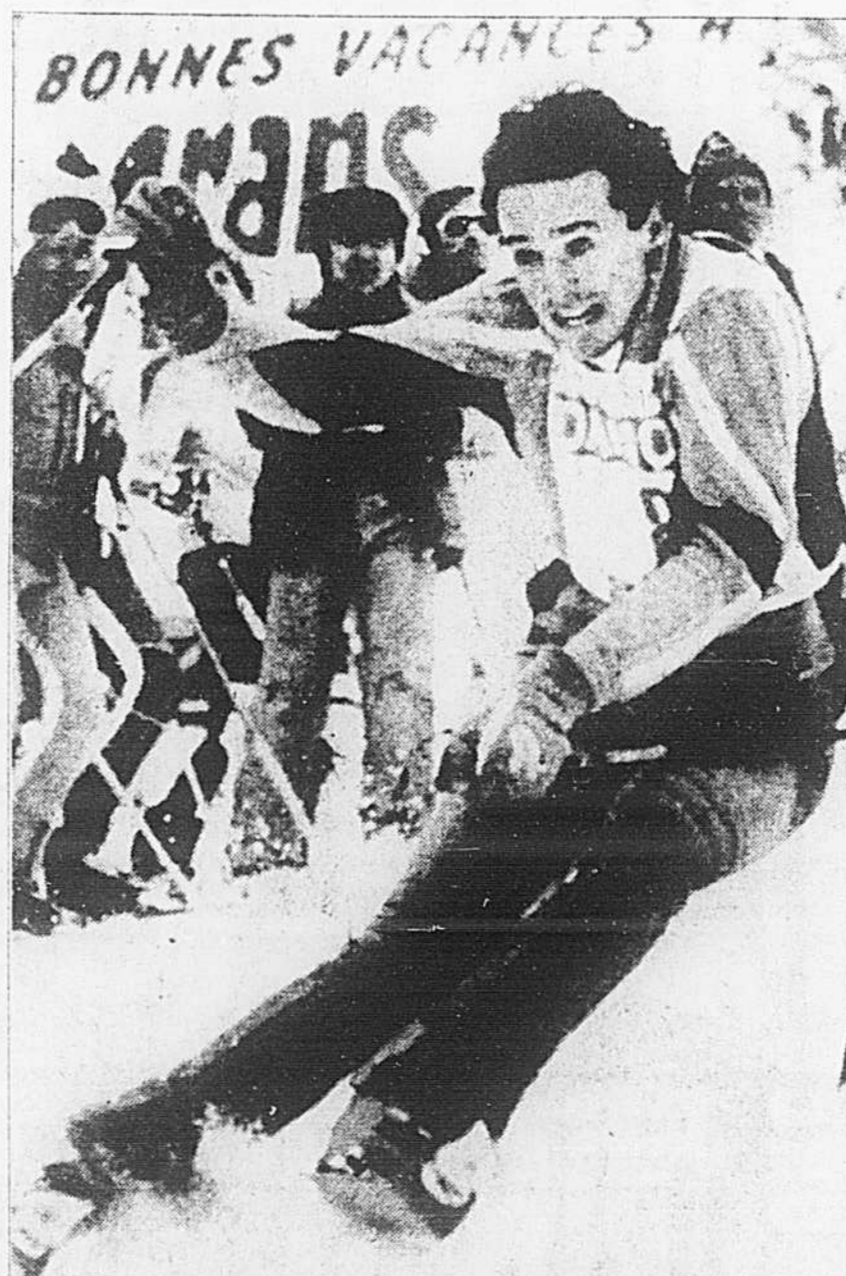
De son côté, Read a ajouté: «Je pense, comme John, qu'on a tendance à signaler les mauvaises choses plutôt que les bonnes, ce qui semble exister à travers le journalisme canadien.»

Read ne tient pas rancune à l'équipe italienne qui a protesté.

«Les entraîneurs suisses et autrichiens m'ont félicité après mon triomphe, ajoutant qu'ils ne prévoyaient aucune difficulté au sujet du protège parce que le costume était le même que celui de l'équipe suisse.

«Ils ont dit qu'ils étaient ennuyés par le protège italien, admettant toutefois qu'ils avaient le droit de ce faire.

«Je n'en veux pas aux Italiens qui ont exercé leurs droits.»



Le vétéran skieur ouest-allemand Christian Neureuther a surpris tout le monde hier en devançant Stenmark et tous les autres à l'occasion du slalom de Crans-Montana comptant pour la Coupe du Monde.

Le slalom de Crans-Montana

Stenmark déçoit, Neureuther étonne

CRANS-MONTANA (Reuter) — Etonnante victoire du vétéran ouest-allemand Christian Neureuther, hier au slalom de Crans-Montana, qui n'a pas déçu les amateurs de sensations.

Neureuther, 30 ans, remporte ainsi, quatre ans après son dernier succès à Wengen, sa 5e victoire de Coupe du monde. Crédité pour les deux manches du temps de 1 minute 45,27, il précède de 22 centièmes le Bulgare Peter Popangelov et de 63 centièmes l'«ancien» de l'équipe italienne, Karl Trojer, 29 ans.

L'homme à battre, le Suédois Ingemar Stenmark, est sorti du parcours à la première manche ayant pris des risques excessifs. L'Autrichien Klaus Heidegger a été disqualifié.

Les autres principaux spécialistes de la discipline se classent parmi les dix premiers, parmi eux des prétendants à la victoire finale en Coupe du monde, comme l'Américain Phil Mahre, le champion du Liechtenstein Andreas Wenzel, les Italiens Piero Gros et Gustavo Thoeni.

Ne terminant que 17e à sept secondes de Neureuther, le Suisse Peter Luescher a perdu une grande partie de ses chances de remporter le second combiné de l'hiver.

Neureuther a triomphé grâce à un véritable exploit, dominant tous ses rivaux dans la deuxième manche. Le Bavarois a devancé très largement Gros et Popange-

lov qui avaient été les plus rapides le matin.

Le tracé lui convenant particulièrement bien, il osa prendre tous les risques, déclarant, la ligne d'arrivée franchie: «J'ai vraiment pu laisser aller les skis comme rarement dans ma carrière... à 30 ans on n'est pas fini en sport pour peu qu'on aime ce que l'on fait et qu'on s'entraîne soigneusement.»

Aucun des meilleurs de la première manche n'osa suivre comme lui et trouver la ligne la plus directe, la plus hasardeuse mais la plus rapide.

Stenmark qui semble cette saison décidément moins à l'aise en slalom ou en géant, avouait: «Je me suis laissé prendre de vitesse par les bourrelets et les creux formés après le passage des premiers skieurs, essayant de trouver un meilleur rythme; je me suis bloqué au début du dernier «mur» de l'arrivée où je suis sorti.»

L'abandon du Suédois et le net échec de Luescher, trop contracté, relancent en tout cas la course pour la Coupe du monde. Sa victoire permet à Neureuther de prendre la tête du classement des épreuves de slalom de la Coupe du monde, avec 40 points. Mais au classement général de la coupe, pas de changement: le Suisse Peter Luescher est toujours premier, devant le Suédois Ingemar Stenmark et le Yougoslave Bojan Krizaj.

ARLINGTON SPORTS

SKI ALPIN ET SKI DE RANDONNÉE À PRIX RÉDUITS

**LOCATION
DE SKIS DE
RANDONNÉE**

\$5 pour la journée
\$7.50 pour le week-end
Aux magasins de Ville d'Anjou,
du Centre Laval,
du Mail West Island et du
Carrefour de l'Estrie.

- Offres spéciales en vigueur jusqu'au mardi 16 janvier, 1979.
- Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.
- La quantité de certains articles est limitée.
- Certains articles ne sont pas en spécial à Ottawa.

SKIS ALPINS
FISCHER
"CUT TURBO" 147⁸⁸
ORD. 219.98

**ECONO-
MISEZ
33%**
du prix
ordinaire

SKIS ALPINS
ROSSIGNOL
"CARRERA" 73⁸⁸
ORD. 109.98

SKIS ALPINS
HEAD "HONCHO"
ET "HONCHO F" 113⁸⁸
ORD. 169.98

CHAUSSURES
DE SKI ALPIN DYNAFIT
"SUPER" 52⁴⁸
ORD. 69.98

**ECONO-
MISEZ
25%**
du prix
ordinaire

CHAUSSURES
DE SKI ALPIN
SAN REMO
"RAPIDO" 134⁸⁸
ORD. 209.98

CHAUSSURES
DE SKI ALPIN
DYNAFIT
"WORLD CUP" 157⁴⁸
ORD. 179.98

ENSEMBLE DE SKI DE RANDONNÉE
JARVINEN
"SUPERSTEP"

- Skis Jarvinen "Superstep"
- Chaussures Munari "Promenade"
- Fixations Huber "Tempa" • Bâtons Colin en tonkin • Pose

Vendus séparément: \$121.92

OFFRE
GLOBALE

95⁹⁸

**ECONO-
MISEZ
PLUS DE
\$25**

ENSEMBLE DE SKI DE RANDONNÉE
TEMPA
"TRACKER"

- Skis Tempa "Trackker" • Chaussures Munari "Promenade" • Fixations Huber "Tempa" • Bâtons Colin en tonkin • Pose

Vendus séparément: \$110.92

OFFRE
GLOBALE

85⁹⁸

**ECONO-
MISEZ
PLUS DE
\$24**

ENSEMBLE DE SKI DE RANDONNÉE
NORVIK
"NOMAD"

- Skis Norvik "Nomad" • Chaussures Estrie no 2362 • Fixations Stride
- Bâtons Colin en tonkin • Pose

Vendus séparément: \$105.92

OFFRE
GLOBALE

85⁹⁸

**ECONO-
MISEZ
PLUS DE
\$19**

(Les ensembles de ski de randonnée comprennent aussi les chaussures.)

Procurez-vous le laissez-passer
"BASH BADGE" POUR
SMUGGLERS' NOTCH!

(12.50 dans nos magasins)
Rabais de \$8 sur le prix des
monte-pentes durant la semaine, et
de \$5 les week-ends et les jours fériés.
De plus, économisez 50% sur la
location d'équipement et
les leçons de ski.

Procurez-vous
le livret

**ski
am**

En vente dans tous nos magasins.



CENTRE-VILLE angle Sainte-Catherine et Stanley 288-0181

GREENFIELD PARK 355, boul. Taschereau 672-5331

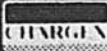
MAIL WEST ISLAND route transcanadienne, sortie 35 683-8400

CENTRE LAVAL autoroute des Laurentides, sortie 8 688-1021

VILLE D'ANJOU 7201, boul. Galeries-d'Anjou 353-9000

632, RUE CATHCART à côté de la Place Ville-Marie 875-5628

**ARLINGTON
SPORTS**



MAIL CHAMPLAIN 2150, boul. Lapinière, Brossard 671-7275

CENTRE BAYSHORE 100, ch. Bayshore, Ottawa 829-7680

CHEMIN MERIVALE 1558, ch. Merivale, Ottawa 224-3823

CARREFOUR DE L'ESTRIE 3050, rue Portland, Sherbrooke 567-5286

LES PROMENADES ST-BRUNO 226, boul. Les Promenades 653-1364

CENTRE ST-LAURENT 1226, boul. St-Laurent, Ottawa 741-3727

Un 13e match consécutif sans défaite pour les Islanders

Trottier «redevance» Lafleur

Le centre Bryan Trottier a récolté son 29e but en plus d'une aide hier soir dans la victoire facile des Islanders par 7-1 contre les Kings de Los Angeles.

Trottier termine donc la première moitié de saison en tête des pointeurs avec 68 points, deux de plus que Lafleur, lui valant \$500 maigres petits billets verts en devises américaines toutefois.

Son coéquipier Mike Bossy a inscrit un 31e but et il domine la ligue à ce chapitre pour les 29 premiers matches.

Clark Gillies, Ed Westfall, John Tonelli ont récolté deux aides chacun, cependant que Mike Kas-

zycki, Bert Marshall, Bob Bourne et Lorne Henning, deux fois, ont complété le score pour les New-yorkais. Tom Williams a évité le blanchissage aux Kings.

Les Islanders, invaincus à leurs 13 derniers matches, se sont assurés la victoire avec trois buts en moins de deux minutes en fin de deuxième.

Trois aides à Atlanta pour Guy Chouinard, qui a permis aux Flames de combler un déficit de deux buts pour finalement passer outre Buffalo 5-3.

Les Sabres avaient d'abord pris l'avance 2-0 avant deux buts de la

recrue Red Laurence pour Atlanta.

Entre-temps les Flyers ont profité de la précision de leurs tirs et de la grande tenue de Wayne Stephenson, pour vaincre les Capitals 5-2 à Washington.

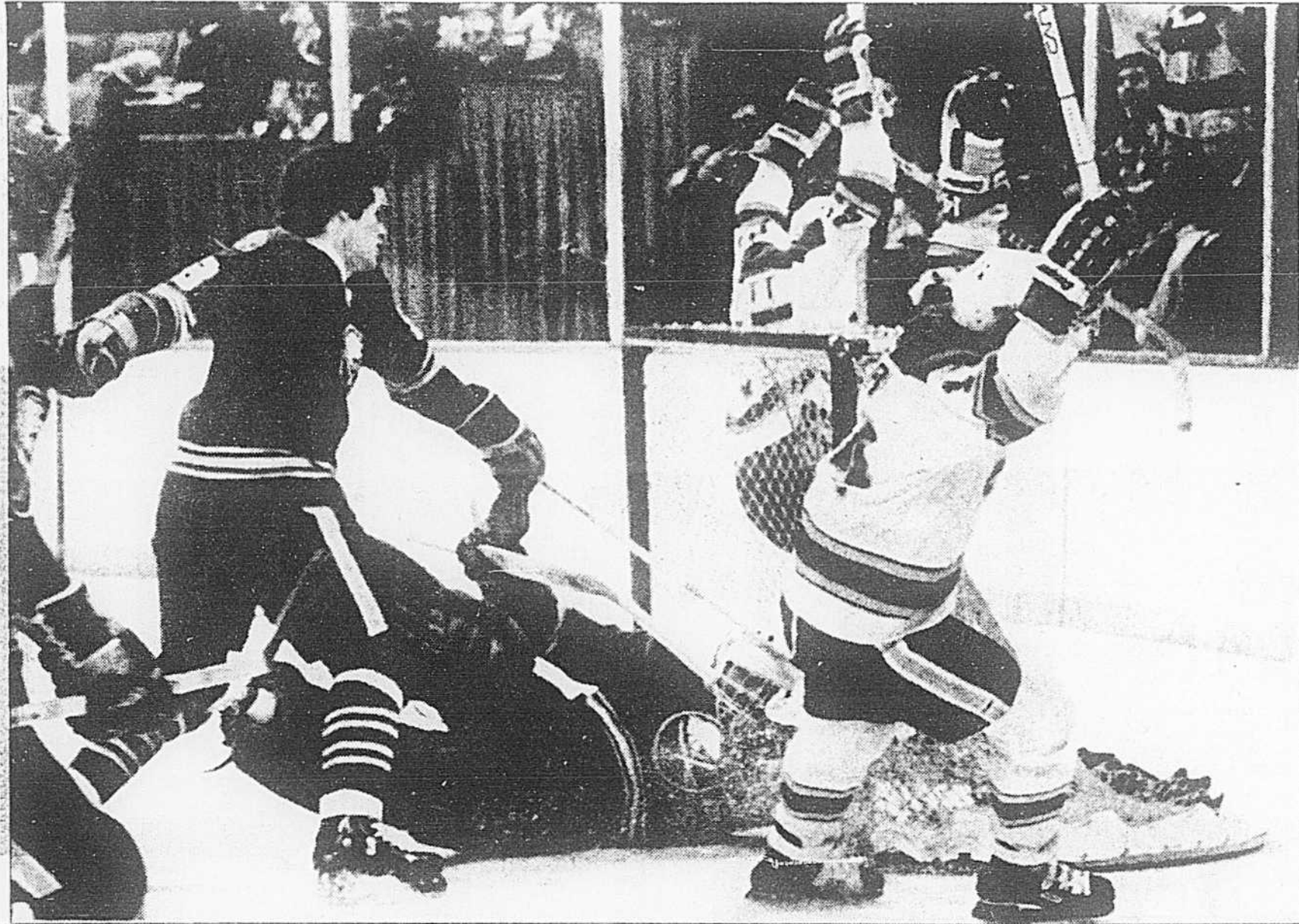
Les Capitals ont obtenu 42 lancers au total contre Stephenson, tandis que les siens marquaient cinq fois avec seulement 22 tirs contre Gary Inness.

Reggie Leach, deux fois, Bill Barber, Dennis Ververgaert et Rick MacLeish ont marqué pour les Flyers, qui n'ont pas encore perdu en cinq saisons contre Washington, ayant un dossier de 15-0-4.

Robert Picard a établi un record d'équipe avec au moins un point à ses 10 derniers matches; Guy Charron a marqué l'autre but pour Washington, qui a une des pires fiches de circuit en désavantage numérique, ayant permis trois buts de la sorte hier aux Flyers.

Enfin à St. Louis, Ron Duguay a réussi deux buts et les Rangers sont venus de l'arrière pour passer outre les Blues 5-3.

Anders Hedberg, Ulf Nilsson et Walt Tkaczuk ont aussi marqué pour les New-yorkais qui ont une fiche de 9-0-0 cette saison contre les équipes de la division Smythe.



Quatre matches, hier, dans la Ligue Nationale. Ci-dessus, c'est à Atlanta que la scène se passait. Les Flames y ont vaincu les Sabres.

Ex-aequo avec les Whalers Les Nordiques au premier rang

Les Nordiques se sont hissés à égalité avec la Nouvelle-Angleterre au premier rang de l'AMH grâce à un gain de 4-3 hier à Cincinnati.

C'est un but de Bob Fichner avec 49 secondes à jouer qui a brisé l'égalité.

Réal Cloutier l'avait provoqué avec son 36e but, le meneur de la ligue à ce chapitre. Il a maintenant 62 points.

Paulin Bordeleau et Garry Larivière ont également marqué pour les Québécois, cependant que Greg Thomas, Craig Norwich et Bill Gilligan ont replié pour les Stingers, dont c'était la troisième défaite d'affilée.

Richard Brodeur a repoussé 30

tirs pour les Nordiques, contre 20 pour Liut, des Stingers, qui ont une fiche médiocre de 4-12-2 depuis le 4 décembre dernier.

Jets-Oilers Dans l'autre match, à Edmonton, un but de Kent Nilsson en surtemps, son deuxième du match, a procuré un gain de 4-3 aux Jets contre les Oilers.

Rich Preston et Willy Lindstrom ont aussi marqué pour les Jets, cependant que Wally Weir, Joe Micheletti et Dave Hunter ont réussi ceux des Oilers, qui l'ont emporté par 26-23 dans les tirs au but.

Winnipeg occupe seul maintenant le troisième rang.

Dans la LHJMQ Sauvé et Pageau en évidence

Jean-François Sauvé des Draveurs de Trois-Rivières et Paul Pageau des Cataractes de Shawinigan ont été choisis les joueurs par excellence du mois de décembre dans la Ligue de hockey junior majeur du Québec.

Jean-François Sauvé mérite le titre de joueur offensif du mois avec une fiche de 13 buts et 18 aides pour un total de 31 points. Il s'agit là d'une performance digne de mention, étant donné que la cédule de la ligue en décembre n'a duré que 22 jours. A deux occasions, ce joueur de

centre des Draveurs a affiché des performances de 5 points par joute et une autre de 6 points. Il s'est avéré la bougie d'allumage des Draveurs avant la période des fêtes.

Du côté défensif, l'honneur revient au gardien de but Paul Pageau des Cataractes de Shawinigan qui a affiché une performance de 4 victoires consécutives dans une période de 6 jours dont 2 gains sur la route pour conserver une intéressante moyenne de 3.79 et contribuer au succès marquant de son équipe en décembre.

Visite de Villeneuve

Sans tambour ni trompette, Gilles Villeneuve a rebondi hier à Berthierville en provenance de France. C'est un bref séjour que le pilote de Ferrari fait au pays.

Ce soir il s'envole pour Toronto où il enregistrera un commercial pour la télévision. Il sera ensuite de retour à Montréal, pour quelques heures, le temps d'inaugurer le Salon de l'Automobile qui ouvrira ses portes demain à la place Bonaventure. Le même soir, il retournera à Toronto d'où

il s'envolera pour l'Argentine où il participera le 21 janvier à la première course Grand Prix de Formule 1 de la saison 1979.

Gilles Villeneuve vient de prendre deux mois de repos dans les Alpes françaises avec sa famille. Rappelons que, cette saison, il fera équipe avec le Sud-Africain Jody Scheckter. Après le Grand Prix d'Argentine, Villeneuve courra au Brésil le 4 février.

résultats SPORTIFS

hockey

LIGUE NATIONALE

Table of NHL results for Monday, Tuesday, Wednesday, Thursday, Friday, and Saturday, listing teams and scores.

PHILADELPHIE 5 WASHINGTON 2

Match details for Philadelphia vs Washington, including lineups and scores.

N.Y. RANGERS 5 ST-LOUIS 3

Match details for New York Rangers vs St. Louis, including lineups and scores.

N.Y. ISLANDERS 7 LOS ANGELES 1

Match details for New York Islanders vs Los Angeles, including lineups and scores.

ATLANTA 5 BUFFALO 3

Match details for Atlanta vs Buffalo, including lineups and scores.

TIRS AUX BUTS.

Table of shooting statistics for Philadelphia vs Washington.

N.Y. RANGERS 5 ST-LOUIS 3

Table of shooting statistics for New York Rangers vs St. Louis.

N.Y. ISLANDERS 7 LOS ANGELES 1

Table of shooting statistics for New York Islanders vs Los Angeles.

ATLANTA 5 BUFFALO 3

Table of shooting statistics for Atlanta vs Buffalo.

SAMEDI

Match details for Winnipeg vs Birmingham and Edmonton vs N. Angletterre.

CLASSEMENT

League standings table for the Saturday games.

COMPTESURS

Table of player statistics for the Saturday games.

QUÉBEC 4 CINCINNATI 3

Match details for Quebec vs Cincinnati, including lineups and scores.

EDMONTON 3 WINNIPEG 4

Match details for Edmonton vs Winnipeg, including lineups and scores.

EDMONTON 3 WINNIPEG 4

Match details for Edmonton vs Winnipeg, including lineups and scores.

LIGUE AMÉRICAINNE

Match details for New Haven vs Birmingham and Philadelphia vs Rochester.

CLASSEMENT

League standings table for the American League.

LIGUE MAJEURE (OUE)

Match details for Quebec vs Hull 1 and Cornwall 3 vs T-Rivières 12.

CLASSEMENT

League standings table for the Major League (OUE).

COMPTESURS

Table of player statistics for the Major League (OUE).

QUÉBEC 3 HULL 1

Match details for Quebec vs Hull, including lineups and scores.

TIRS AUX BUTS

Table of shooting statistics for Quebec vs Hull 1.

T-RIVIÈRES 12 CORNWALL 3

Table of shooting statistics for Trois-Rivières vs Cornwall.

CLASSEMENT

League standings table for the Trois-Rivières vs Cornwall match.

COMPTESURS

Table of player statistics for the Trois-Rivières vs Cornwall match.

CONFÉRENCE AMÉRICAINNE

Match details for Pittsburgh vs Dallas and Houston vs Miami.

CONFÉRENCE NATIONALE

Match details for Dallas vs Atlanta and Atlanta vs Philadelphia.

basket-ball

Match details for Los Angeles vs Kansas City and San Diego vs N. Orleans.

CLASSEMENT

League standings table for the basketball games.

ski

Match details for Kansas City vs Denver and Chicago vs Milwaukee.

baseball

Match details for Seattle vs Phoenix and Los Angeles vs Portland.

football

Match details for Montreal vs Seattle and Seattle vs Vancouver.

LIGUE NATIONALE

Match details for Montreal vs Seattle and Seattle vs Vancouver.

la presse

Text block under 'la presse' header, likely a sub-section or sidebar.

CONFÉRENCE DE L'EST

Table of statistics for the Eastern Conference.

CONFÉRENCE DE L'OUEST

Table of statistics for the Western Conference.

CONFÉRENCE PACIFIQUE

Table of statistics for the Pacific Conference.

CONFÉRENCE AMÉRICAINNE

Table of statistics for the American Conference.

CONFÉRENCE NATIONALE

Table of statistics for the National Conference.

ski

CLASSEMENT DE LA COUPE DU MONDE DE SKI:

1 Peter Luescher (Sui)	105
2 Ingemar Stenmark (Sue)	100
3 Bojan Krizaj (You)	49
4 Peter Mueller (Sui)	42
5 Ken Read (Can)	40
6 Christian Neureuther (RFA)	40
7 Herbert Plank (Ita)	38
8 Martial Donnet (Sui)	37
9 Piero Gros (Ita)	36
10 Leonardo David (Ita)	34
11 Petar Popangelov (Bul)	31
12 Steve Podborski (Can)	28
13 Erik Haker (Nor)	25
14 Sapp Walcher (Aut)	25
15 Jean-Luc Fournier (Sui)	24

Suite à leur complète domination lors des deux premières épreuves de la coupe Seelast qui se sont déroulées en fin de semaine dernière au Mont-Gabriel, Sylvie Matte et François Jodoin de l'équipe du Québec de ski alpin ont pris les positions de commandes au classement général.

Le classement après les deux premières manches est donc le suivant:

1 Sylvie Matte, Sillery	70
2 Claude Larocque, Alma	20
3 Claude Pratte, Rouyn	20
4 Marie Bérard, Sutton	15
5 Brenda Iredale, Montréal	15
6 Claire Brazeau, Val David	14
7 Andréa Bédard, Sutton	14
8 Céline Demers, Sutton	11
9 Lynn Lacasse, Sun Valley	11
10 Louise Sabourin, Montréal	5
11 Debbie Wood, Montréal	4
12 Louise Lipine, Magog	4

SENIOR GARÇONS:

1 François Jodoin, Ste-Adele	50
2 Pierre Vallerand, Outremont	35
3 Patrice Kretz, Montréal	35
4 Michel Kirouac, Charlesbourg	11
5 Jan Spalwinski, Montréal	11
6 François Gourdeau, Beauport	10
7 Claude Bouchard, Alma	8
8 François Jean, Rimouski	6
9 Nick Wilson, Québec	6
10 Jean-P. Brisson, Rimouski	6

JUNIOR FILLES:

1 Andrea Bédard, Sutton	40
2 Lynn Lacasse, Sun Valley	36
3 Céline Demers, Sutton	25
4 Hélène Roy, La Tuque	15
5 Louise Vien, Montréal	15
6 Marie-France Roch, Montréal	11
7 Janique Farand, Montréal	8
8 Sophie Boudriault, Québec	8
9 Patricia Lorentam, Edelweiss	6
10 Denise Jean, Rimouski	6

JUNIOR GARÇONS:

1 Marc Lessard, Sutton	40
2 Jacques Audet, Montréal	31
3 François Lacasse, Mtl	25
4 Paul Thériault, Sept-Îles	15
5 Paul Boivin, Sutton	15
6 Stéphane Ricard, T-Riv.	11
7 Luc Drouin, Québec	11
8 M. Boilard, Lac Beauport	8
9 Victor Zorow, Ste-Félicité-Les-Neiges	8
10 James Slatie, Edelweiss	7

La prochaine manche de la coupe Seelast EE Ski Alpin se déroulera dans la région de Québec, plus particulièrement au mont Sainte-Anne les 27 et 28 janvier 1979. Il s'agira de deux descentes et il ne serait pas surprenant de voir le classement se modifier considérablement.

INSCRITS

PREMIERE COURSE

Trot n.-g. de \$700	
BOURSE: \$6,900	
1 Autumn Smoke	M. Giguère 5-2
2 Grouse Ridge B.	A. Boucher 3-1
3 Dalusy	J. Turcotte 7-2
4 Willow Lane	R. Seaman 4-1
5 La Poudre Bern	M. Bail'geon 9-2
6 Jambo Counsel	R. Ponton 5-1
7 Speed Rally	S. Bouvrette 6-1

DEUXIEME COURSE

Amble à réclamer \$6,000	
BOURSE: \$2,200	
1 Andy's Sailor	G. Gendron 5-2
2 Sailing Gaily	A. Boucher 3-1
3 Great Twinkle	M. Pulitier 4-1
4 L.A. Mitaine	pas nommé 9-2
5 Fly Away Butler	J. P. Charron 5-1
6 Saratoga Max	M. Lachance 6-1
7 Card Time	A. Lachance 8-1
8 Passing Gear	P. Lachance 8-1

TROISIEME COURSE

Amble n.-g. de \$350	
BOURSE: \$4,500	
1 Fire Over	B. Côté 5-2
2 Truly Free	P. Lachance 3-1
3 Guy Yankee	M. Bail'geon 7-2
4 N. Flated	J. P. Charron 4-1
5 Linda's Butler	pas nommé 9-2
6 G.M. Osborne	Y. Desjardins 5-1
7 Knight Drive	A. Hanna 6-1
8 Chief Mir	B. Lefebvre 8-1

QUATRIEME COURSE

Trot à réclamer \$6,000	
BOURSE: \$2,200	
1 Manginelli	A. Deguise 5-2
2 Galena	M. Pulitier 3-1
3 Prince Camas	G. Sizer 4-1
4 Rnd Eric	Y. Gauthier 9-2
5 Singlewood Lad	G. Dube 5-1
6 Golden Years	A. Bédard 6-1
7 Polly Square	L. Dubé 8-1
8 Aunt Edith	R. Gingras 8-1

CINQUIEME COURSE

Amble à réclamer \$6,000	
BOURSE: \$2,200	
1 Count Anthony	M. Bail'geon 5-2
2 Nowstar Mir	M. Giguère 3-1
3 Meadow H. Jean	J. Hébert 4-1
4 Beau Caxton	L. Dubé 9-2
5 Kings Rum	A. Boucher 5-1
6 Peter Robm	R. Gingras 6-1
7 Armbro Fleagle	R. Quessy 8-1
8 Frost Free	G. Gendron 8-1

SIXIEME COURSE

Trot n.-g. de \$175	
BOURSE: \$3,200	
4 Forgive Me	A. Hanna 5-2
5 Gang Leader	pas nommé 3-1
1 Souffrance	J. Turcotte 4-1
3 Mountain Jiggle	D. Jean 9-2
2 Dandy Renee	M. Bail'geon 5-1
7 Crunt Luigi	V. Bourgon 6-1
8 Truand Tom	pas nommé 8-1
5 Key Van	A. Bédard 8-1

SEPTIEME COURSE

Amble à réclamer \$6,000	
BOURSE: \$2,200	
3 Noble Creed A	G. Gendron 5-2
1 Myerling	A. Lefebvre 3-1
4 Cedarwood Champ	J. Bruyère 4-1
2 Jchane Vercheres	M. Bail'geon 9-2
5 Fleur Sauvage	A. Bédard 5-1
6 Fripon Dundee	M. Bail'geon 6-1
7 Armbro Rebecca	M. Lachance 8-1
8 Ron Master	R. Gendron 8-1

HUITIEME COURSE

Trot n.-g. de \$225	
BOURSE: \$3,700	
8 K. D. Eddy	R. Filion 5-2
2 Ellys Daisy	G. Gendron 3-1
4 Freddie Belle	A. Boucher 4-1
7 Empire Pate	pas nommé 9-2
6 Standing Ovation	M. Brosseau 5-1
1 Brown Count	A. Bédard 6-1
3 Camp Susan	R. Gingras 8-1
5 Hester Countown	A. Hanna 8-1

NEUVIEME COURSE

Amble n.-g. de \$400	
BOURSE: \$4,800	
4 Almaro	L. Dubé 5-2
1 Gideon Point	J. Hébert 3-1
16 Sayonera Lobell	A. Lachance 4-1
5 Double Outkick	M. Lachance 4-1
6 Mister Murray	W. Smith 9-2
2 Lustaro Hanover	M. Bail'geon 5-1
3 S. O. Moutette	C. St-Jacques 6-1

DIXIEME COURSE

Amble à réclamer \$7,000	
BOURSE: \$2,650	
3 Salomon	S. Grisé 5-2
1 Y. L. Potpourri	J. Hébert 3-1
5 Haeta Lodge	A. Boucher 4-1
2 Thunderous	J. P. Charron 9-2
6 Coccinelle	A. Lachance 5-1
7 Justa Doris	A. May 6-1
8 Pack Almahurst	G. Beaulieu 8-1
4 Arrogant Vet	G. Gendron 8-1

EN BREF

Dans un peu moins d'une semaine, soit les 13 et 14 janvier prochains, se déroulera le tournoi Rouge et Or de basketball masculin qui vivra cette année sa septième édition.

Une seule fois gagnant (1973) et deux fois finalistes, le Rouge et Or devra tout d'abord vaincre le Mount Allison University s'il veut se mériter un laissez-passer pour la finale du championnat dans l'espoir d'enlever un second titre. En préliminaires, nous retrouverons également le porte-couleurs de l'université du Maine à Farmington ainsi que ceux de l'université d'Ottawa qui d'ailleurs livreront leur premier match ensemble.

NEW YORK — A la suite d'un scrutin organisé par l'agence de nouvelles américaines Associated Press, le quart-arrière des Steelers de Pittsburgh, Terry Bradshaw, a été choisi comme le joueur le plus utile à son équipe dans la Ligue nationale de football. Bradshaw l'a emporté par 36 voix, contre 33 pour le porteur de ballon des Oilers de Houston, Earl Campbell.

Bradshaw et ses Steelers avaient terminé la saison 1978 avec la meilleure fiche de la LNF et se sont qualifiés pour le

match du Super-Bowl, le 21 janvier, contre les Cowboys de Dallas, tenants du titre.

TORONTO, le 9 janvier — On s'attend à ce qu'un total de 110 skieurs et skieuses de classe «A» participent à la première épreuve de la série de la coupe Pontiac 1979, qui aura lieu au Mount Norway, à Thunder Bay (Ontario).

Le Québec et l'Ontario seront fortement représentés, non seulement par les équipes de ski d'élite du Québec et de l'Ontario actuellement disponibles, mais également par les équipes en provenance des diverses divisions de ces deux provinces.

Des équipes du Labrador et de Terre-Neuve se sont également inscrites, et l'on prévoit que quelques skieurs des États-Unis viendront compléter les effectifs.

Cet événement se déroulera pendant deux jours, à compter du samedi 13 janvier, et comprendra des courses de slalom pour skieurs et skieuses. Le départ se fera à 10h 00 les deux journées.

STE-FOY (CSQ) — Les membres de l'équipe du Québec qui participent aux épreuves de patinage de vitesse des Jeux d'hiver du Canada, à Brandon, au Manitoba, du 10 au 16 février prochain, ont été choisis hier à l'issue d'épreuves de sélection tenues sur l'anneau de vitesse de Ste-Foy, en banlieue de Québec.

18 garçons et 15 filles

provenant des régions de Québec, Sherbrooke, Drummondville et Montréal participaient à ces épreuves de sélection et de ce nombre, 12 ont été retenus sur l'équipe provinciale, dont deux substituts.

Sylvie Daigle, de Sherbrooke, a été la première sélectionnée chez les filles, suivie dans l'ordre par Lucie Gagnon, de Ste-Foy, Anne Girard et Nathalie Archambault, de Ste-Foy.

Chez les garçons, le premier sélectionné a été Benoît Baril, de Québec, ainsi que Jean Pichette, de Ste-Foy, Jacques Brault, de Sherbrooke, Bill Johnston et Gilles Paquin, de Ste-Foy, tandis que Claude Boucher, le frère de Gaétan, agira à titre de substitut.

Le bureau de direction de la FQHG précise que la décision de suspendre le président de la région Bourassa a été imposée pour mettre un terme à ses tactiques déloyales et qui duraient depuis trop longtemps.

La direction de la FQHG a tellement de sous-commissions, commissions, comités et où nous retrouvons des intervenants provenant de tous les milieux du hockey amateur, de même que les réunions de consultation sont tellement nombreuses qu'il est incroyable que ce même individu ose se plaindre maintenant du manque de démocratie à la FQHG quand il ne respecte même pas les votes majoritaires de

l'assemblée générale, de la commission des présidents et des comités ou lui-même participe.

Les membres du bureau de direction sont très catégoriques alors qu'ils déclarent qu'ils ne céderont jamais à des jeux de pression injustes d'un ou de plusieurs groupes qui les amèneraient à ne pas respecter les règlements, programmes et grandes politiques adoptés lors de l'assemblée générale annuelle.

NEW YORK (AFP) — Le Suédois Bjorn Borg, champion de Wimbledon et Roland-Garros, a été désigné lundi meilleur joueur de l'année 1978 par l'Association des joueurs professionnels. L'A.T.P. a d'autre part élu l'américain John McEnroe meilleur «débutant» professionnel de l'année.

Borg est également considéré candidat numéro un au titre de champion du monde qui sera décerné pour la première fois par un jury désigné par la fédération internationale après le «Masters» à New York. Le forfait du Suédois dans ce tournoi pourrait toutefois compromettre son élection, si Jimmy Connors, champion de l'open des

Etats-Unis, remporte le «Masters».

LONDRES (Reuter) — Le champion d'Europe des poids mouches l'Italien Franco Udella défendra son titre l'été prochain contre le Britannique Charlie Magri son nouveau challenger désigné par la fédération européenne de boxe, a annoncé lundi le manager de Magri, Terry Lawless.

Udella, 32 ans, est le boxeur qui détient une couronne européenne depuis le plus longtemps. Il l'a conquise en octobre 1971.

SAO PAULO (AFP) — Vingt-six pilotes disputent le Grand Prix automobile de Formule 1, le 4 février prochain, a annoncé mardi un porte-parole de la Confédération brésilienne d'automobilisme.

Voici ces vingt-six pilotes et leur numéro: 1 - Mario Andretti (Etats-Unis), Lotus 79; 2 - Carlos Reutemann (Argentine), Lotus 79; 3 - Didier Pironi (France), Tyrrell; 4 - Jean-Pierre Jarrier (France), Tyrrell; 5 - Niki Lauda (Autriche), Brabham-Alfa Romeo; 6 - Nelson Piquet (Brésil), Brabham-Alfa Romeo; 7 - John Watson (Irlande), McLaren; 8 - Patrick Tambay (France), McLaren; 9 - Hans Stuck (RFA), ATS; 11 - Jody Scheckter (Afrique du Sud), Ferrari; 12 - Gilles Villeneuve (Canada), Ferrari; 14 - Emerson Fittipaldi (Brésil), Copersucar; 15 - Jean-Pierre Jabouille (France), Renault; 16 - René Arnoux (France), Renault; 17 - Jan Lammers (Suède), Shadow; 18 - Danny Ongais (EU), Shadow; 20 - James Hunt (GB), Wolf; 22 - Derek Daly (GB), Ensign; 24 - Arturo Merzario (Italie), Merzario; 25 - Patrick Depailler (France), Ligier; 26 - Jacques Laffite (France), Ligier; 27 - Alan Jones (Australie), Sandia-Williams; 28 - Clay Regazzoni (Suisse), Sandia-Williams; 29 - Riccardo Patrese (Italie), Arrows; 30 - Jochen Mass (RFA), Arrows; 31 - Hector Rebaque (Mexique), Lotus.

LIMA (AFP) — La Fédération péruvienne de football a interdit aux joueurs susceptibles d'être retenus dans l'équipe nationale d'être transférés à l'étranger jusqu'à nouvel ordre.

Cette décision doit permettre au Pérou d'avoir à sa disposition ses meilleurs joueurs pour

défendre avec le plus de chances possible la coupe «America» qu'elle avait conquise en 1975.

La mesure devrait principalement affecter Jose Velasquez, Hugo Sotil, Ernesto Labarthe, Yeleazar Soria, Cesar Cueto, Juan Carlos Oblitas et Teofilo Cubillas.

LONDRES (AFP) — L'Office britannique de la concurrence et de la protection du consommateur a refusé d'entériner mardi un accord d'exclusivité sur la diffusion télévisée des matches du championnat anglais de football passé entre les 92 clubs professionnels et la télévision indépendante ITV.

La chaîne ITV avait offert 5 millions de livres sterling à la «League» pour l'exclusivité de la couverture des matches du championnat pendant trois ans à dater de 1979, ce qui aurait privé la BBC (nationale) de ses programmes hebdomadaires sur le championnat britannique.

La décision de l'office de la concurrence est sans appel.



Aucune n'est plus faible.

25 Cigarettes King Size

Avis Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage - éviter d'inhaler Moyenne par cigarette: "goudron" 1 mg, nicotine 0.1 mg

GOOD YEAR

Vente de pneus ceinturés

Les pneus ceinturés de fibre de verre de Goodyear vous offrent longue durée du pneu, maîtrise sûre et roulement doux et silencieux.

PRIX DE VENTE À PARTIR DE \$34.95 Dimension E78-14

DELUXE ALL-WEATHER CEINTURÉ À BANDE BLANCHE			
DIMENSION	PRIX DE VENTE	DIMENSION	PRIX DE VENTE
E78-14	34.95	F78-15	36.95
F78-14	36.95	G78-15	39.95
G78-14	39.95	H78-15	42.95

Pose comprise

C'est le pneu de remplacement idéal

Ces pneus ceinturés de fibre de verre à bande blanche sont très avantageux en ce moment car Goodyear vous les offre à prix réduits.

Vous obtenez la performance d'un pneu ceinturé qui est synonyme de durée accrue du pneu, d'adhérence sûre, de maîtrise dans les virages et de stabilité de la direction. Remplacez vos pneus usés sans tarder!

- Des ceintures en fibre de verre affermissent la surface de semelle en contact avec la chaussée offrant une adhérence plus sûre et une plus longue durée du pneu.
- Les deux plus de câble robuste de la carcasse absorbent les chocs et offrent une robustesse accrue.
- Le motif de la semelle et les épaulements enveloppants offrent une bonne maîtrise de la direction, même dans les virages courts.

Hâtez-vous! La vente prend fin le 27 janvier 1979.

Achetez maintenant: épargnez 20%!

Liquidation de pneus d'hiver

Automobilistes, le pire est à venir. Hâtez-vous de profiter de l'adhérence sûre et impeccable des pneus d'hiver Goodyear, tout en épargnant de l'argent grâce aux prix de liquidation de Goodyear en vigueur jusqu'au 31 janvier 1979. Ne tardez pas! Profitez de cette offre pendant qu'il reste des pneus en stock. Les dimensions et les types de pneus sont limités. Venez nous voir aujourd'hui pendant que nous avons encore la dimension qu'il vous faut.

GOOD YEAR

DETAILLANTS DE MONTRÉAL ET DES ENVIRONS

Tous les magasins: Lundi à vendredi 8h00 a.m. à 6h00 p.m. Samedi 8h00 a.m. à 5h00 p.m. Jeudi et vendredi 8h00 a.m. à 7h00 p.m. samedi 8h00 a.m. à 1h00 p.m.

1170 est. rue Sherbrooke
1750, chemin de la Côte de Liesse
11, boul. de Maisonneuve
2615 est. rue Ontario

5135, av. Papineau
DOLLARD-DES-ORMEAUX
3614, boul. Saint-Jean
VERDUN 4000, av. Verdun
AHUNTSIC 10220, boul. Saint-Jacques

LAVAL (Pont-Viau) 365, boul. des Laurentides
SAINT-LAURENT 1340, Montée de Liesse
CHATEAUGUAY 104, boul. d'Anjou
SAINT-MICHEL 3845, est. rue Talon

LA SALLE 1870, av. Dollard
DOLLARD-DES-ORMEAUX
8018, chemin des Sources
SAINT-LÉONARD 9356, boul. Lavergniaux
LAVAL (Chomedey) 1250, boul. Labelle

JACQUES-CARTIER 85, boul. Sainte-Foy
VILLE D'ANJOU 8201, boul. Métropolitain
MONTRÉAL-NORD Centre d'afaires Pampas Inc.

3550, rue Fleury, 323-3223. Prix compétitifs

Dans l'affaire de faillite de:

MARCHANDS U.S.L. LEE

en **FAILLITE**

LIQUIDATION D'ARTICLES DE SPORT

Valeur approximative détail

\$175,000.00

33 1/3 - 50% de réduction

SKIS DE FOND Fisher Rafale	BOTTES DOLOMITE Beta
Ordinaire: 39.95 \$23.97	Ordinaire: 99.95 \$59.95
BOTTINES SKIS DE FOND Estrie	BATONS DE HOCKEY Sherwood, C.C.M, Koho, Titan, Vachon, Bouchard, Savard
Ordinaire: 22.97 \$14.97	A partir de \$3.97
SKIS ALPINS DYNASTAR	FIXATIONS TYROLIA, TRIM, SKAN
Ordinaire: 109.95 \$69.95	A partir de \$4.47
PATINS	
Bauer, Guy Lafleur, Daoust, Lange, Jofa, C.C.M., Delta, Karen Magnusson.	
MULTITUDE D'ARTICLES DE SPORT D'ETE ET D'HIVER	
GOLF - CAMPING - PECHE - TENNIS	
LIEU DE VENTE	
6835, rue SAINT-HUBERT	
(entre Saint-Zotique et Belanger)	
Vente dirigée par liquidation D. & L. Inc.	

Avec la loi du zonage agricole

Le règne des spéculateurs et des promoteurs immobiliers est fini — Blain

Si la Commission de protection du territoire agricole du Québec n'existe que depuis le 23 décembre dernier, pour son nouveau président Pierre-Luc Blain, elle est devenue une véritable passion. Il en parle et il en vit.

Car, pour ce juriste réputé en matière de législation agricole, cette commission se doit d'être un

Textes de Pierre GINGRAS

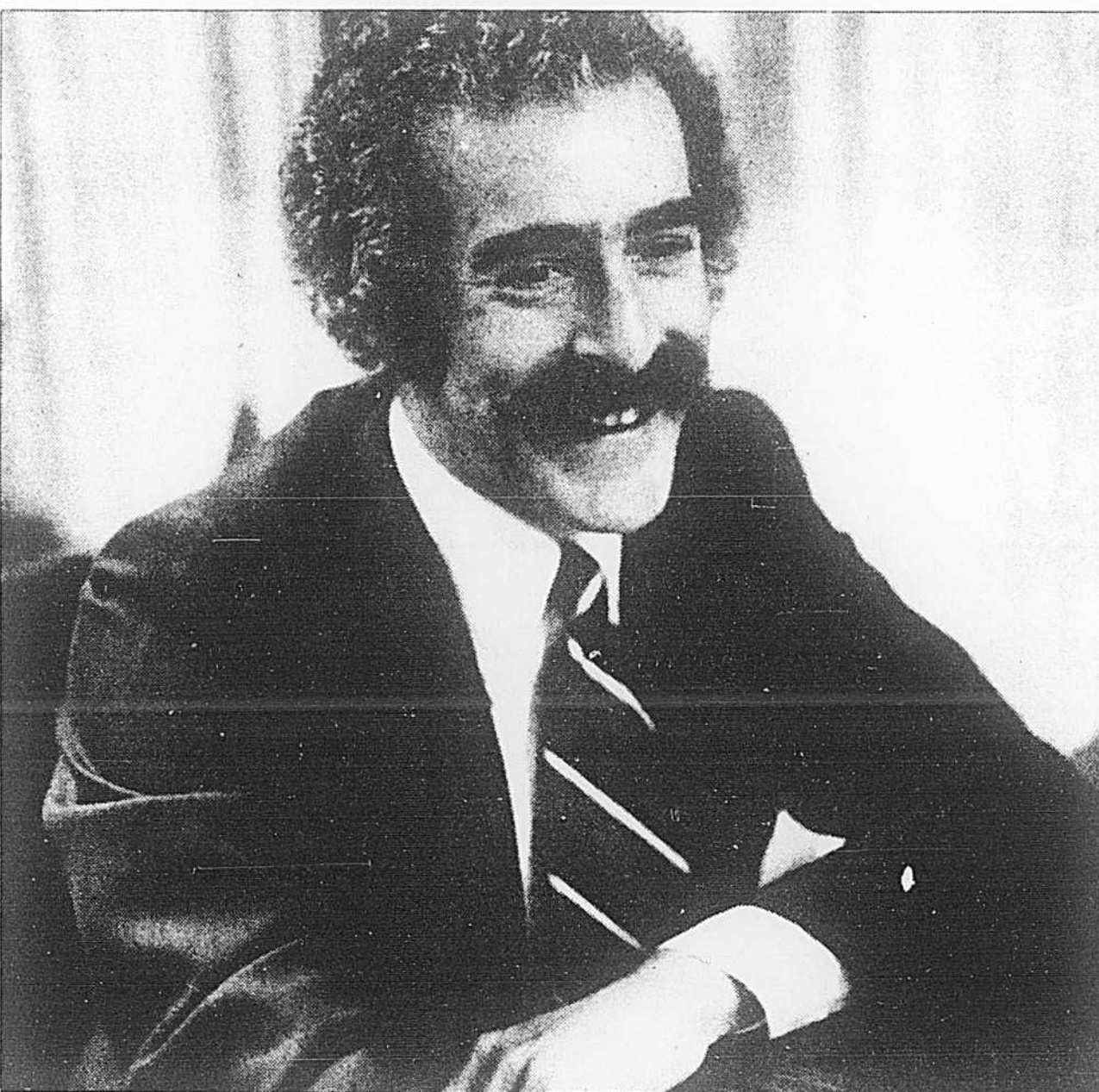
modèle du genre. Aucun effort ne doit être épargné pour garantir son efficacité. Au cours de la longue entrevue qu'il a accordée à LA PRESSE, il s'est emporté avec la ferveur typique de l'avocat qui plaide dans tous les sujets reliés au zonage agricole. Il est prêt à tout.

«Vous verrez, dit-il, la commission sera l'objet de petites interventions politiques. Mais il faudra ouvrir l'oeil et s'assurer que cet organisme ne devienne pas une boîte à patronage. Mais je suis prêt.

«Je peux même vous dire que des avocats représentant d'importants spéculateurs ont déjà exercé certaines pressions. Si vous saviez comme ils ont été mal reçus... La commission doit maintenir une intégrité à toute épreuve...». Et M. Blain enchaîne aussitôt: «Les gens ne savent pas que cette loi va bouleverser la province. Le règne des promoteurs immobiliers et des spéculateurs est fini. Ce sont les développeurs qui ont fait la planification du territoire québécois depuis toujours. Non seulement cela n'a pas de bon sens, mais on constate aujourd'hui que le prix de cette erreur est considérable. C'est aussi la fin des autoroutes qui passent dans les meilleures terres et des parcs industriels qui ne servent pas. Saviez-vous que le Québec dispose actuellement de parcs industriels qui peuvent suffire à une population de 20 millions d'habitants? Ce n'est pas normal...»

La fin du règne de Laval

L'avocat montréalais estime



Pour le président de la Commission de protection du territoire agricole du Québec, M. Pierre-Luc Blain, le temps des autoroutes qui traversent les meilleures terres et des parcs industriels qui ne servent pas est révolu.

que le loi 90 est très raisonnable et qu'elle fera bientôt l'affaire de la plupart des 614 villes qui sont actuellement dans la zone désignée. «D'ailleurs, dit-il, ces municipalités comprendront bientôt que le

zonage agricole leur sera très profitable. Non seulement les parcs industriels existants seront encore plus utilisés, car la commission empêchera l'établissement d'usines n'importe où, mais la densifi-

cation du développement urbain permettra aux villes de recueillir plus de taxes au mille carré. Résultat net: tout le monde y gagnera, autant les villes que les agriculteurs.»

M. Blain signale en outre que, dans la région métropolitaine particulièrement, le resserrement du développement autour de Montréal permettra à long terme de rentabiliser au maximum les services publics de cette ville, notamment le métro. C'est pourquoi, sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal, plus de 6,500 acres d'excellentes terres agricoles (classe No 1) sont abandonnées dans le plan de zonage provisoire pour permettre éventuellement une plus grande densité d'habitations sur l'île.

Le président de la commission souligne en outre que le cri d'alarme lancé par Laval, Repentigny et Saint-Hubert est tout à fait injustifié: «Le développement anarchique des banlieues est terminé. N'oubliez pas que c'est la croissance désordonnée de certaines villes comme Ste-Julie, par exemple, qui a obligé la Rive sud à construire une usine de filtration de \$60 millions...» Et M. Blain poursuit que les villes n'avaient pas à se plaindre. «Les villes devraient cesser leurs récriminations. Le plan provisoire du zonage agricole laisse un espace urbain suffisamment grand pour doubler la population urbaine du Québec. La place ne manque donc pas.»

Dans le cas de Laval, M. Blain est prudent. S'il admet que certaines négociations préliminaires sont en cours entre les experts de la commission et ceux de la ville, il n'hésite pas cependant pour dire que les réactions du maire Lucien Païement au lendemain du dépôt de la loi s'expliquent facilement: «Le grand rêve du maire Païement vient de tomber. Laval ne pourra pas se développer comme elle l'entend et devenir la ville des grands espaces. Et cela ne fait pas l'affaire de M. Païement.» Inutile de dire que M. Blain s'est montré outré par le titre d'un article publié dans un quotidien de Montréal à l'effet que sa nomination à la commission était «un cadeau pour Laval».

Par ailleurs, tout en précisant qu'il ne parlait pas du maire Païement, M. Blain a dit que la réaction négative de certains maires face au zonage agricole résultait souvent du fait que les entrepreneurs ne se sentent maintenant plus obligés de verser de l'argent à leur caisse électorale à la suite de faveurs obtenues. «Dorénavant, le plan de zonage sera clair, donc aucune faveur monnayable à obtenir...»

M. Blain a d'ailleurs ajouté qu'il souhaitait, si jamais le cas venait à se présenter, que le gouvernement prenne la responsabilité de dossiers trop politisés. Celui-ci devrait les soustraire de la juridiction de la commission afin de lui conserver son caractère apolitique.

Le lotissement: anarchie totale

Le président de la commission a par la suite ajouté que le travail de la nouvelle commission serait

considérable durant les deux prochaines années parce que «tout était à faire». «C'est à peine croyable, mais plus de 80 p. cent des ventes de terrains à la campagne s'effectuent sans lotissement et souvent sans arpentage. Il en coûterait \$1.2 milliard pour tout refaire le cadastre de la province et le maintenir à jour. Et cela prendrait 11 ans. Imaginez, de ce côté seulement, tout le travail qui nous attend pour délimiter la zone agricole des 614 municipalités.»

Enfin, M. Blain ajoute que la loi sur le zonage agricole ne garantit pas la rentabilité de l'agriculture pas plus qu'elle n'empêche l'abandon de bons sols ou la spéculation sur certaines terres agricoles dont la situation est stratégique par rapport au développement. Toutefois il s'empresse de dire que des mesures fiscales, dont certaines pourraient voir le jour dans quelques mois, amèneraient les producteurs à ne pas abandonner leurs terres. De plus, il dit souhaiter que les spéculateurs réduisent leurs activités grâce à une loi taxant les gains spéculatifs comme en Ontario.

Un expert du domaine agricole

Nerveux, un peu tendu même, volubile et convaincant comme seul un avocat sait l'être, Pierre-Luc Blain n'en est pas à ses premières armes dans le domaine agricole.

Agé aujourd'hui de 40 ans à peine, il était conseiller juridique et procureur de l'Union des producteurs agricoles du Québec (UPA) depuis 1968. Montréalais, diplômé en droit de l'Université de Montréal en 1962, Pierre-Luc Blain s'est acquis rapidement la réputation d'être un juriste de premier plan en matière de législation agricole. Il a travaillé, entre autres, à l'organisation de plusieurs plans conjoints et il a plaidé plus de 200 fois devant la Régie des marchés agricoles du Québec.

Le nouveau président de la Commission de protection du territoire agricole du Québec s'est aussi signalé il y a plusieurs années dans une cause opposant une multinationale et un groupe de producteurs laitiers dont le lait avait subi une détérioration à cause des émanations de fluor de la compagnie. Tous les plaignants furent dédommagés.

Me Blain a également été un des procureurs des «expropriés» de Ste-Scholastique. Il a aussi été appelé à travailler à titre de conseiller juridique du ministère de l'Agriculture du Québec depuis plusieurs années et il est un de ceux, évidemment, qui ont rédigé la loi sur la protection du territoire agricole adoptée le 22 décembre dernier.

Grands moyens et loi du bon sens

Le gouvernement du Québec a décidé de prendre les grands moyens afin de garantir le succès de sa loi sur le zonage agricole.

Et même si le territoire de la Beauce, de l'Estrie et Saguenay-Lac-Saint-Jean s'ajoutera à l'actuelle zone désignée au cours de l'année, le président de la Commission de protection du territoire agricole affirme qu'il ne faudra que deux années de travail intense pour déterminer le plan de zonage agricole définitif. Mais il disposera d'une équipe imposante. En effet, en plus du vice-président M. Albert Allain, l'ex-prési-

dent de l'UPA, et du commissaire Lauréant Tardif, un pédologue, la commission sera composée d'ici quelques semaines d'un personnel de 71 personnes, dont 52 à temps plein et 19 qui seront employés pour une période de deux ans. Ce sont des professionnels et des techniciens pour la plupart.

Par ailleurs, la commission sera également secondée par la Direction de la protection du territoire du ministère de l'Agriculture, un organisme chargé de faire les cartes des divers plans de zonage des municipalités. Cette direction sera composée pour sa

part de 62 personnes. La commission pourra également faire appel à des maisons spécialisées quand le besoin s'en fera sentir.

La loi du bon sens

Le président de la Commission, M. Pierre-Luc Blain, a dit que l'application de la loi sur le zonage agricole ne devrait pas poser de problème car la commission fera appel au bon sens. «Dans la mesure du possible, nous voulons nous entendre avec les diverses municipalités et nous souhaitons ne pas utiliser trop fréquemment les pouvoirs dont nous disposons.» a-t-il dit à LA PRESSE.

On sait qu'à la suite d'un avis écrit de la commission, une municipalité aura six mois pour venir à une entente relative au plan de zonage agricole définitif de son territoire. De plus, en vertu d'un amendement au projet de loi initial, la municipalité tiendra une assemblée publique à laquelle l'UPA, les Conseils de développement régionaux, les Conseils de comités et le public pourront faire valoir leurs positions respectives.

La commission devra se prononcer sur le plan de zonage final en tenant compte de tous les avis exprimés.

Québec fournit une aide technique

(PC) — Le ministère des Affaires municipales a retenu les services de 30 professionnels pour aider les municipalités à s'adapter aux exigences de la Loi de protection du territoire agricole.

Ce personnel, dont l'entraînement a débuté cette semaine à Montréal, verra à dispenser toute l'information demandée par les municipalités.

Ces nouveaux employés oeuvreront bientôt dans des bureaux situés à Montréal, Québec, Trois-Rivières et Hull.

Les 614 municipalités touchées par la Loi 90 auront à négocier la délimitation de zones protégées permanentes. Elles trouveront auprès de ces fonctionnaires l'information nécessaire à la préparation des dossiers qu'elles auront à soumettre à la Commission de protection du territoire agricole.

Dans un communiqué, le ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, souligne que la Loi 90, en plus de protéger une ressource importante pour l'avenir de tous les Québécois, aidera également les municipalités à planifier d'une manière plus rationnelle et économique le développement de leur territoire.

La polémique entourant la chasse aux phoques reprend de plus belle

NEW YORK (UPI, CP, AFP, Reuters) — Le ministre de l'Énergie et des Mines de Terre-Neuve, Brian Peckford, a donné le coup d'envoi à la campagne de sa province en faveur de la chasse aux phoques dans la métropole américaine, affirmant qu'il fallait contrôler la population de ces mammifères pour protéger les stocks de poisson du Golfe.

M. Peckford a souligné qu'un phoque adulte consomme 1.5 tonne de poisson par an. Selon lui, la population de ces mammifères, qui serait de 1.3 ou 1.4 million le long de la côte est du Canada, est en pleine croissance.

Le ministre est d'avis que le fait de tuer 200,000 phoques par an n'empêcherait pas la population d'augmenter.

La chasse aux phoques doit commencer le 10 mars. Le gouvernement fédéral a fixé le quota de 1979 à 170,000 phoques.

M. Peckford remplaçait le premier ministre Frank Moores retenu à Ottawa. Il devait prendre la parole devant le Club des journalistes de New York, mais la causerie a été annulée à la suite de pourparlers entre les organisateurs et des journalistes canadiens et américains.



Alors que le ministre Peckford de Terre-Neuve, à gauche, donnait une conférence de presse à New York pour vanter les bienfaits de la chasse aux phoques, M. Cleveland Amory, président du Fonds pour les animaux, faisait de même en dénonçant les méfaits de la chasse annuelle.

Pendant que M. Peckford donnait sa conférence de presse, le Fonds pour les animaux en donnait une autre, au cours de laquelle le président Cleveland Amory a accusé le Canada de dépenser plus d'argent à défendre cette chasse annuelle que n'en retire la population de Terre-Neuve.

A Lausanne, en Suisse, l'écologiste Franz Weber a fait savoir qu'il avait écrit au premier ministre Trudeau pour lui demander de tenir un référendum national sur la question, afin que le «peuple canadien bénéficie de la chance d'en finir une fois pour toutes avec cette chasse qui déshonore l'humanité».

De plus, la fondation Weber financera la tenue d'un référendum aux Îles-de-la-Madeleine et si les habitants se prononcent contre le massacre des phoques, 100,000 francs suisses (près de \$70,000) leurs seront versés par l'organisme.

De plus, celui-ci organisera avec une agence de voyages suisse des forfaits de vacances aux îles, qui seront proposés aux touristes d'Amérique du Nord. Une partie des recettes serait versée aux chasseurs de phoques et à leur famille.

Bernières est devenue intouchable

BERNIERES (CP) — Avec l'entrée en vigueur de la loi 90 sur le zonage agricole, la municipalité de Bernières et son parc industriel sont devenus intouchables.

En effet, Bernières ne fait pas partie des exceptions prévues par la loi qui permettent l'existence d'un parc industriel à l'intérieur d'une zone agricole et à certaines conditions. Le maire de Bernières, M. Jacques Demers, a donc demandé à la commission de protection du territoire agricole de soustraire le parc industriel de l'application de la loi, d'autant plus qu'il fait l'objet d'une entente Ottawa-Québec sur les infrastructures industrielles. Dans l'attente d'une décision de la commission, deux projets d'investissement sont bloqués et Bernières ne peut bénéficier d'une subvention d'environ \$1.5 million qui provient de l'entente.

Un plan de développement du parc est par ailleurs déposé et financé par le ministère de l'Industrie et du Commerce, et une dizaine d'industries y sont déjà installées.

Chapelle du Sacré-Coeur Six façons de rebâtir présentées à la Fabrique

par Jean-Pierre BONHOMME

Les architectes dont les services viennent d'être retenus par la fabrique de la paroisse Notre-Dame, étudient actuellement six « hypothèses », six chemins possibles relatifs à la reconstruction éventuelle de la grande chapelle du Sacré-Coeur, ce lieu historique détruit par un incendie le huit décembre dernier.

Le principal porte-parole du groupe professionnel maintenant responsable du projet, l'architecte Denis Lamarre, a dit hier que les six possibilités déjà formulées par la firme Jodoin, Lamarre, Pratte et associés — celle-ci est actuellement responsable du chantier de l'UQAM — seront présentées demain à la fabrique et aux Messieurs de Saint-Sulpice.

M. Lamarre n'a pas voulu énumérer quels sont ces choix qui s'offrent aux responsables mais il a indiqué qu'une reconstruction complète, selon les plans originaux des architectes d'origine, MM. Perrault et Mesnard, coûtera très cher et que le prix « surprendra » les gardiens du sanctuaire. L'architecte n'a toutefois pas voulu dire si l'ordre de grandeur établi dépasse ou non le chiffre de \$3 millions déjà avancé par les journaux.

Il est évident que les experts étudient actuellement la possibilité — c'est sans doute l'une des hypothèses — de reconstruire le temple à une échelle réduite. Le curé de la paroisse, M. Fernand Lecavalier, au lendemain même de l'incendie, avait pour sa part évoqué la possibilité que la nef soit reconstruite moins haut qu'auparavant. Les arcs de voûte, tout de bois ouvré, s'élevaient jusqu'à une centaine de pieds dans les airs et constituaient l'une des caractéristiques principales de l'oeuvre.

Collaborateurs
La firme Jodoin, Lamarre, Pratte s'est associée à deux autres architectes pour les besoins de cette cause. Ces deux collaborateurs, dont la réputation, dans le domaine de la reconstruction des monuments historiques, est depuis longtemps établie, sont MM. Victor Depocas et Laszlo Demeter. M. Depocas a, depuis 1946, participé à la reconstruction d'une quinzaine de hauts lieux historiques dont le château de Ramezay et la maison des Sulpiciens dans le quartier Côte des Neiges à Montréal; M. Demeter, lui, enseigne l'histoire de l'architecture et la construction à l'École d'architecture de l'Université de Montréal et il est spécialisé en charpenterie et en ébénisterie.

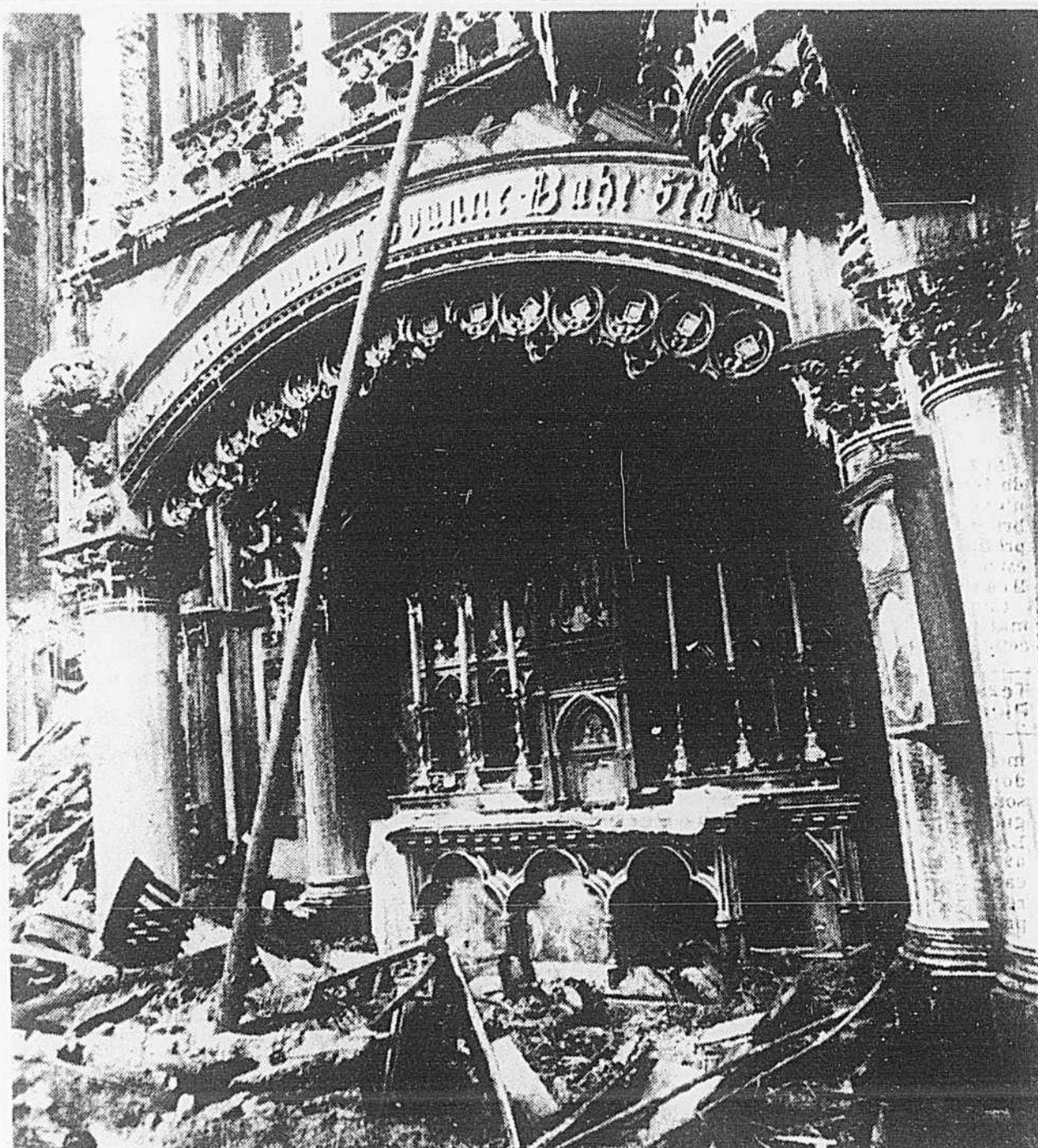
Dans l'offre de service retenue par la fabrique de la paroisse le groupe professionnel souligne que le maître d'oeuvre de la reconstruction sera M. Victor Depocas, qui, par ses travaux, « a repris l'esprit de la continuité architecturale du Québec laissée par Bailly, Bourgeau et d'autres ».

Depocas
Interrogé hier, M. Depocas a dit qu'en principe il est souhaitable de reconstruire un édifice de caractère historique exactement comme il a été conçu par ses constructeurs d'origine. M. Depocas a dit, d'autre part, que, même si les ébénistes et les charpentiers sont moins nombreux aujourd'hui qu'à la fin du siècle dernier, époque au cours de laquelle tout le monde « pensait bois », il est possible de réunir une équipe suffisamment compétente pour réaliser le travail. Selon lui les vieux ébénistes qui restent pourraient prendre en charge les jeunes artisans fraîchement sortis des écoles techniques. Ceux-ci, a-t-il précisé,

constituent de « bons sujets ».

Le responsable de la planification du projet, M. Bernard Jodoin, a confirmé ce point de vue hier. Il a dit que le projet de reconstruction est « réalisable ». Il a par contre ajouté que la réalisation du travail nécessitera l'établissement d'un large « consensus social et professionnel ».

Hier les travaux de consolidation des restes se continuaient. Le plafond de bois de la sacristie de l'église mère, située à côté de la chapelle, est maintenant retenu par un échafaudage de métal de soutien. Ce lieu, lui-même de grande valeur historique, sera récupéré en priorité. Il est loin d'être une perte totale.



photos Pierre McCann, LA PRESSE

Il devra payer la prothèse capillaire

par Jean-Paul SOULIÉ

Le juge J.-Alfred Crowe de la Cour provinciale ne coupe pas les cheveux en quatre, même s'il s'agit de ceux d'un journalier qui serait aussi médecin, ou vice versa. C'est ce qui ressort d'un jugement rendu à la fin de décembre, et par lequel le juge Crowe reconnaît valide un contrat de pose et d'achat d'une prothèse capillaire.

Le défendeur, M. Gaston Therrien, refusait de payer au demandeur, le Centre de transformation capillaire Inc., corps dûment incorporé et légalement constitué, la somme de \$1,220 en plus des \$400 qu'il aurait versés dès la signature du dit contrat.

D'après les explications fournies au tribunal par deux représentants de la compagnie, le défendeur, qui paraissait en être arrivé à moins se soucier de la garniture de son crâne,

était parfaitement capable de comprendre les explications qui lui ont été fournies.

Et ce, pour la bonne raison que, bien que les greffiers le présentent, en première page du jugement comme un « journalier », il est médecin.

Selon le Dr Therrien, il aurait été question de lui raser ce qui lui restait de cheveux sur la tête. Face à cette perspective, ceux-ci se sont hérissés, et le client a refusé tout net de porter la prothèse préparée à grands frais par les spécialistes de la compagnie.

Devant les dénégations de ces experts qui ont affirmé qu'il n'avait jamais été question de raser qui que ce soit, le tribunal a déclaré le contrat valide, et a ordonné au client de payer les \$1,220 qu'il doit encore. Le tribunal autorise de plus la compagnie spécialisée à procéder à la pose de son produit sur sa tête.

la presse

ICE FOLLIES

Vente en or Ski-Doo

ACHAT DE SURPLUS D'INVENTAIRE!

MODELE **OLYMPIQUE 300T**
(2 cylindres)

1977 neufs
Garantie 2 saisons
SPECIAL VENTE EN OR

\$1249

OUI, LA VRAIE PLACE...

pigeon 6767
est. boul. Henri-Bourassa
Montréal-Nord
325-1010

Commission des accidents du travail du Québec

À PARTIR DU 1er JANVIER 1979

Le projet de loi no 114
(sanctionné le 21 décembre 1978)

Des changements substantiels viennent d'être apportés à la Loi des accidents du travail, notamment en ce qui a trait à l'indemnisation des bénéficiaires, par suite de l'adoption du projet de loi no 114.

L'indemnisation à 90% du revenu net retenu

A partir du 1er janvier 1979, le calcul de l'indemnité du travailleur bénéficiaire ne se fera plus à partir de 75% du revenu brut, mais de 90% du revenu net retenu. Le salaire maximum assurable est, par ailleurs, porté à \$20 000. Les modalités de calcul du revenu net retenu seront établies par règlement et publiées à la Gazette officielle du Québec dans les prochaines semaines.

D'ici là, le calcul du revenu net retenu peut s'effectuer de la façon suivante.

Calcul du revenu net retenu

1) EXEMPTIONS D'IMPÔT

	PROV.	FÉD.
Célibataire	3 600	2 430
avec conjoint	6 300	4 560
avec conjoint - 1 personne à charge	6 396	4 958

Pour chaque personne à charge additionnelle, les exemptions sont de \$96 au provincial et de \$398 au fédéral.

2) DÉDUCTIONS

Revenu annuel net = revenu annuel brut - (R.R.Q. + A. Chôm. + Imp. prov. + Imp. féd.)

Revenu mensuel net = $\frac{[\text{revenu annuel brut} - (\text{R.R.Q.} + \text{A. Chôm.} + \text{Imp. prov.} + \text{Imp. féd.})]}{12}$

Revenu hebdomadaire net = $\frac{[\text{revenu annuel brut} - (\text{R.R.Q.} + \text{A. Chôm.} + \text{Imp. prov.} + \text{Imp. féd.})]}{365} \times \frac{7}{5} \times 5^*$

Revenu journalier net (5 jrs ouvrables) = $\frac{[\text{revenu annuel brut} - (\text{R.R.Q.} + \text{A. Chôm.} + \text{Imp. prov.} + \text{Imp. féd.})]}{365} \times \frac{1}{5} \times \frac{7}{5}^*$

* Représente le nombre de jours ouvrables par semaine.

Les tables de déductions d'impôts fédéral et provincial ainsi que celles des déductions pour le Régime de rentes du Québec et l'assurance chômage sont celles en vigueur au 31 décembre 1978.

L'avis d'accident

L'employeur est désormais tenu de remettre au travailleur accidenté une copie signée de l'avis d'accident (formule RE-1) et de lui permettre de prendre connaissance de son contenu avant d'y apposer sa signature.

Renseignements additionnels

Les employeurs recevront ces jours-ci un dépliant explicatif sur les changements apportés à la Loi des accidents du travail. Pour plus amples renseignements, les intéressés peuvent communiquer avec le bureau de la Commission des accidents du travail de leur région.

1,500 BILLETS GRATUITS!

LA PRESSE vous invite de nouveau cette année à assister au spectacle des **ICE FOLLIES**, le plus grand "FESTIVAL MUSICAL SUR GLACE".

Venez vous amuser en compagnie de M'sieu FRICK, l'incomparable roi de tous les comédiens sur glace, qui fête cette année son 40e anniversaire avec les "ICE FOLLIES".

LES "ICE FOLLIES" SERONT AU FORUM DE MONTREAL DU 30 JANVIER AU 5 FEVRIER.

Soyez l'un de nos 150 gagnants (2 billets par personne) en remplissant le coupon de participation (ou fac-similé) et en le faisant parvenir à l'adresse indiquée sur le coupon.

LES "ICE FOLLIES '79", UN SPECTACLE FÉRIQUE POUR TOUTE LA FAMILLE!

CONCOURS "ICE FOLLIES '79"
LA PRESSE, LTEE
Case postale 5005
Station Place d'Armes,
Montréal H2Y 3M1, Qué.

NOM: _____
ADRESSE: _____ APP.: _____
VILLE: _____ CODE: _____
TELEPHONE: _____

BREF

Une seule femme a été libérée

Un programme amorcé il y a huit mois par le gouvernement fédéral pour faire venir d'Argentine 100 prisonniers politiques et leurs familles n'aura jusqu'à présent permis de faire libérer qu'une seule femme. Au cours d'entrevues accordées hier, des représentants du gouvernement et des organismes voués à la défense des droits de l'homme ont expliqué que le processus de libération était extrêmement lent et ont manifesté leur désappointement. Il y a quelques semaines, une femme âgée d'une trentaine d'années a été libérée de la prison de Villa Devoto, à Buenos Aires, pour venir au Canada rejoindre des parents. Elle avait été emprisonnée pendant trois ans sans aucune forme de procès.

justice

Les villes pourront ester

Lors de la première décision du genre jamais rendue au Canada, la Cour d'appel de Colombie-Britannique a décrété que les municipalités, en tant que corporations, avaient le droit d'intenter des poursuites pour libelle. La ville de Prince George avait en effet manifesté son intention de poursuivre la British Columbia Television, à la suite de nouvelles publiées en avril et mai 1977 par BCTV sur des transactions foncières effectuées à Prince George. BCTV avait interjeté appel, en faisant valoir que les municipalités n'étaient pas habilitées à intenter des poursuites pour libelle.

La «reine du Bien-être» condamnée

La «reine du Bien-être», Arlene Otis, vient d'être condamnée à quatre ans de prison pour avoir détourné \$150,000 des services de Bien-être entre 1972 et 1978. Mlle Otis, qui est âgée de 30 ans, s'était reconnue coupable, lundi, sous sept accusations de vol et parjure. Elle avait à l'origine été accusée de 63 chefs de fraude, mais beaucoup d'entre eux se chevauchaient. Pour toucher cet argent, elle avait assumé six identités différentes.

politique

Jeunesse: réunion Québec-France

Jean-Pierre Soisson et Claude Charron, respectivement ministres français et québécois de la Jeunesse et des Sports, présideront les 11 et 12 janvier à Auxerre (à 150 km au sud de Paris), la réunion annuelle du conseil d'administration de l'Office franco-québécois de la jeunesse. Ce conseil d'administration tient pour la première fois en France une réunion «décentralisée» dans une ville de province. Député du département de l'Yonne, centre de la France) depuis 1978, M. Soisson est également maire d'Auxerre.

sciences

Tout près du zéro absolu

Des savants de l'Institut Technique d'Helsinki ont réussi à refroidir un morceau de cuivre jusqu'à une température approchant de 30 milliardièmes de degré le zéro absolu (moins 273.16). Cette température est la plus basse jamais mesurée jusqu'ici, et elle est environ dix fois plus proche du zéro absolu que les expériences réalisées par des scientifiques français et américains. L'opération a été réalisée grâce à des équipements conçus et réalisés par les savants et les élèves de l'institut.

Théoriquement, il ne sera jamais possible d'atteindre le zéro absolu et encore moins à le mesurer puisqu'à cette température la matière devrait être complètement inerte et que tout dispositif pour mesurer introduit une perturbation à cette échelle.

faits divers

Huey Fong: risque de suicides

Les réfugiés vietnamiens du «Huey Fong», ancré au large de Hong Kong ont organisé des comités spéciaux de vigilance afin d'éviter d'éventuels suicides, a indiqué hier M. Angelo Rasanayagam, représentant du Comité des Nations unies pour les réfugiés. Un porte-parole des réfugiés a souligné que les passagers du cargo n'ont pas pu s'allonger depuis près d'un mois. Leur santé et leur moral se sont complètement effondrés.

Familles isolées

Le ministère des Transports du Québec ayant diminué ses subventions de 100 à 45 p. cent pour le déneigement des routes, quelques municipalités gaspésiennes refusent de débayer des routes de pénétration, privant ainsi plusieurs familles de services essentiels. Ainsi, 13 familles de Saint-Joques-Est sont isolées, la municipalité de Saint-Godefroy refusant de débayer la route à cause du déficit que cela lui occasionnerait. Même situation à Saint-Omer.

Barbeau triomphe à Calgary

Sylvain Barbeau, 17 ans, de Montréal, a remporté le championnat d'échecs du Canada, qui vient de se terminer à Calgary. Le jeune Montréalais l'a emporté après deux semaines de compétition qui mettait aux prises 12 représentants venus de toutes les régions du pays. Il sera appelé à représenter le Canada, cet été, au championnat junior du monde, en Norvège. Le seul autre Montréalais à jamais avoir remporté ce tournoi avait été Léon Piasetski, en décembre 1970.

travail

Murdochville: une rencontre

Les négociateurs de Gaspé Copper Mines et des Métallurgistes-unis d'Amérique se sont rencontrés hier à Rimouski. Il s'agissait de la première rencontre entre les deux parties depuis que les 1,200 employés de Murdochville ont débayeré le 17 octobre. Rien n'a transpiré sur les résultats de la rencontre organisée par le conciliateur du ministère québécois du Travail, M. André Courchesne. Les métallos en grève réclament la parité avec les salaires versés par Noranda Mines à ses employés. Il s'agit de la compagnie mère de Gaspé Copper.

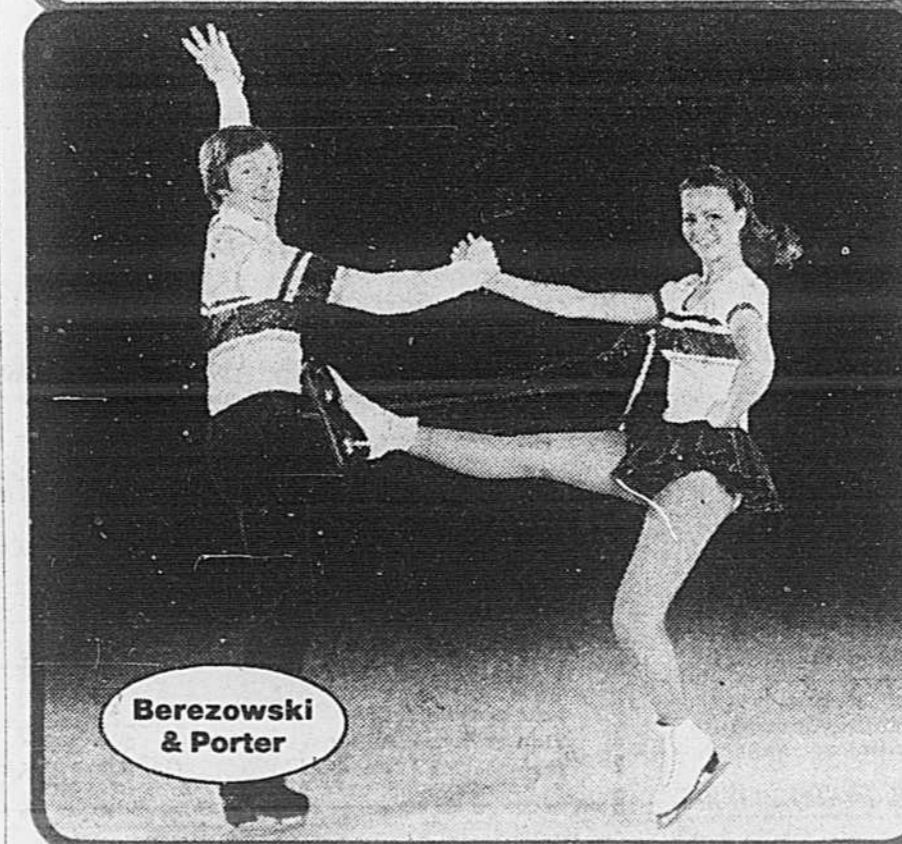
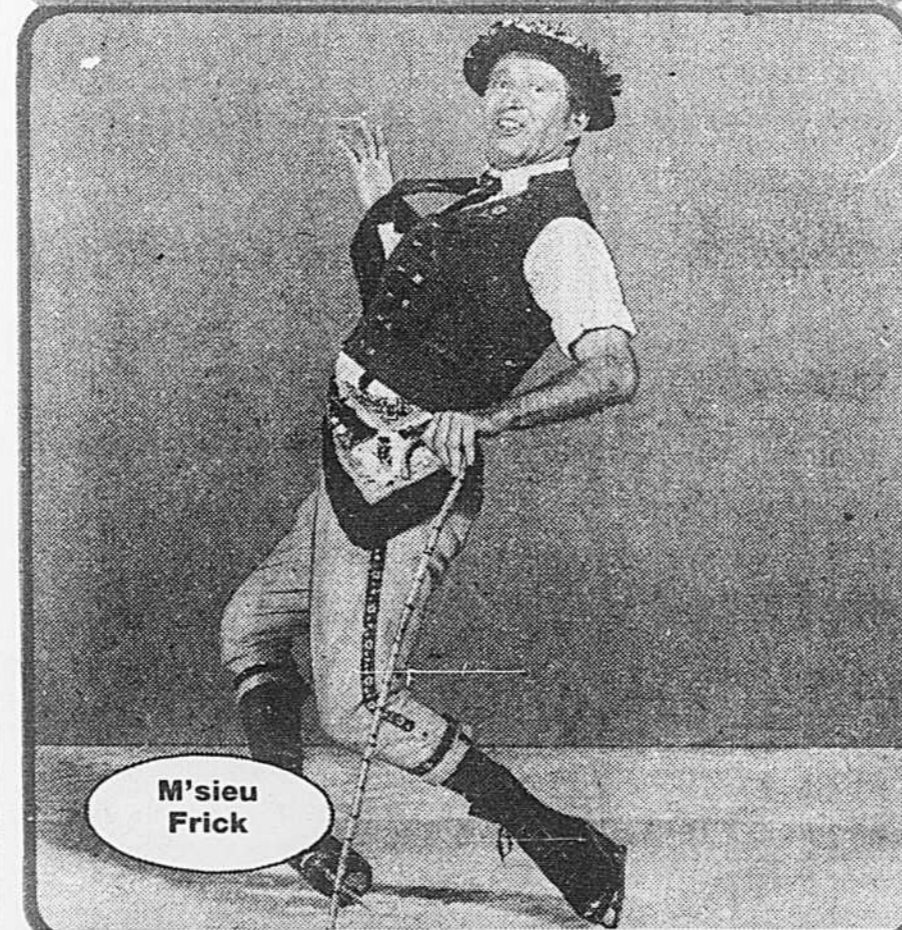
À PRIX RÉDUIT

SHIPSTADS & JOHNSON

Ice Follies

VERSION
1979

Dominion est fier de commanditer la première des Ice Follies.



Des étoiles extraordinaires:

Dianne Deleeuw

La championne du monde 1975 et médaillée d'argent des Jeux olympiques 1976.

Une distribution fantastique: les joyeuses marionnettes de "Sésame" avec, en vedette, Blaise et Ernest, Gustave, Croque-croque le monstre et plusieurs autres personnages. Des champions de patinage artistique, des sketches hilarants, des costumes éblouissants, de la musique enlevante... le tout en un spectacle de variétés électrisant qui plaira à toute la famille.

Le mardi 30 janvier à 20h au Forum de Montréal.

Les billets sont maintenant en vente aux endroits suivants:

À tous les supermarchés Dominion du Montréal métropolitain ainsi qu'aux supermarchés de Saint-Jérôme, Sainte-Adèle, Sainte-Agathe, Lachute, Saint-Jean, Valleyfield, Châteauguay, Rosemère et Joliette.

Emplacement des sièges réservés	Prix courant	Prix Dominion*
Terrasse	\$4.00	\$2.00
Cercle et balcon	\$5.50	\$3.50
Parterre, loges et mezzanine	\$7.00	\$4.50

Aucun autre achat requis *(taxe comprise)

Achetez vos billets dès maintenant car le nombre est limité.

Ça c'est du supermarché
Dominion